



ELLES S'ADAPTENT AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES
LES BIBLIOTHÈQUES ALGÉRIENNES ENTRENT DANS L'ÈRE DU TOUT CONNECTÉ

P. 15



ELLE PRÉSENTE DES AVANTAGES INDÉNIABLES
LA CARTE BANCAIRE À DÉBIT DIFFÉRÉ LANCÉE PAR LE CPA

P. 2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 25 DÉCEMBRE 2024 // N°977 // PRIX 20 DA

FACE À UNE CRISE HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT À GHAZA

L'ONU SAISIT LA CIJ

P. 4



DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

L'ALGÉRIE PROGRESSE SUR LA VOIE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

P. 2



32^e ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

L'ANEP MARQUE SA PRÉSENCE

P. 16



FORMATION AU PROFIT DES JOURNALISTES DÉDIÉE À LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

LE RÔLE DU JOURNALISME D'INVESTIGATION

P. 2



RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

« Il est temps, plusieurs décennies après l'indépendance, de réviser les codes communal et de wilaya pour qu'ils puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local. Il y a une révision en profondeur du code en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classification des communes ».

Lire en page 3



QUATRE ANS DE NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

QUAND LE MAKHZEN SACRIFIE LE MAROC SUR L'AUTEL DU NÉOCOLONIALISME

Le Makhzen, en cherchant à légitimer son occupation du Sahara occidental, a signé une « transaction de la honte », dans laquelle la dignité nationale et la souveraineté marocaine ont été sacrifiées pour un simple tweet sans portée juridique. Mais derrière cet accord se cache un processus bien plus insidieux, celui de la perte progressive de contrôle du Maroc sur ses propres affaires, tout en le livrant à un acteur extérieur aux ambitions coloniales.

P. 4



FORMATION AU PROFIT DES JOURNALISTES DÉDIÉE À LA THÉMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le rôle du journalisme d'investigation

Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale 2023-2027, et plus particulièrement de la mesure n°31, qui a pour objectif de renforcer le rôle du journalisme d'investigation dans l'identification des actes de corruption liés à la mauvaise gestion, sujet central de la formation...

Le siège du ministère de la Communication à Alger abrite depuis lundi une formation de trois jours au profit des journalistes de la presse nationale, publique et privée, dédiée à la thématique de la lutte contre la corruption. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale 2023-2027, et plus particulièrement de la mesure n°31, qui a pour objectif de renforcer le rôle du journalisme d'investigation dans l'identification des actes de corruption liés à la mauvaise gestion, sujet central de la formation. Au cours de son discours inaugural, Mme Salima Mesrati, présidente de la Haute Autorité, a évoqué la nécessité de former les professionnels des médias, dont l'implication est primordiale pour prévenir et identifier la corruption. Pour elle, les médias constituent un acteur crucial dans la bataille contre la corruption, notamment en matière de sensibilisation et en consolidant la dissuasion sur les plans moral et judiciaire. Il est prévu qu'à travers cette formation, selon l'oratrice,

d'établir des « bases de coopération entre institutions pour soutenir les actions contre la corruption et renforcer les valeurs de transparence ». «La lutte contre la corruption n'est plus une affaire locale, mais une responsabilité collective nécessitant la mobilisation de tous les acteurs, notamment la famille de la presse et des médias», a lancé Mme Mesrati. Elle a rappelé qu'à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre de chaque année, la Haute Autorité a pris l'initiative de lancer et d'organiser des sessions de formation durant ce mois courant. La présidente a expliqué ensuite que la mesure n°31 de la stratégie de la Haute Autorité fait partie de l'objectif n°8 intitulé «Impliquer les médias dans la prévention et la lutte contre la corruption». Cet objectif s'inscrit dans le 2^e axe de la stratégie, qui vise à encourager la participation de la société civile et des médias dans la prévention et la lutte contre la corruption. La Haute Autorité a également mis en place une stratégie nationale



de transparence et de lutte contre la corruption pour la période 2023-2027, démontrant ainsi une vision à long terme. À

ce jour, 42 dossiers de corruption ont été traités et transmis à la Cour des comptes ou aux instances judiciaires, a annoncé

Abdelatif Benaïda, membre de l'Autorité, en marge d'une intervention consacrée à la stratégie de l'instance. **B.B.**

DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

L'Algérie progresse sur la voie de l'autosuffisance alimentaire

Proposant une gamme aussi riche que diversifiée, l'industrie des équipements agricoles en Algérie, dont un échantillon de matériels est exposé à la Foire de la production algérienne (FPA), au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, reflète l'engagement des pouvoirs publics à l'amélioration des pratiques agricoles et le renforcement de l'autosuffisance alimentaire. Marquée par une évolution significative, l'industrie des équipements agricoles s'emploie à répondre aux attentes des agriculteurs et s'aligne avec la stratégie nationale visant l'augmentation de la production, notamment dans les filières stratégiques. Ainsi, des solutions technologiques sont adoptées, des initiatives sont lancées et le défi est d'augmenter continuellement le taux d'intégration

industrielle. Dans une déclaration à l'APS, la directrice commerciale de l'entreprise nationale de commercialisation de matériels agricoles PMAT, Fatiha Harad, a indiqué que l'entreprise "commercialise une large gamme dont des tracteurs, des moissonneuses-batteuses, des matériaux de semis et fertilisation, de fenaison d'irrigation, et de transport agricoles". Dans la gamme des moissonneuses-batteuses, "nous proposons des engins de largeur de travail de 4,2 mètres jusqu'à 7,2 mètres, destinés aux grandes surfaces agricoles du Sud du pays", a-t-elle détaillé, relevant qu'en matière de moissonneuses-batteuses, les efforts sont concentrés actuellement sur la production d'engins de largeur de travail de 9 mètres "dans l'objectif d'améliorer l'efficacité des opérations

agricoles". L'entreprise publique, qui commercialise les produits des unités Etrag et ATC de Constantine, de Sampo Algérie, l'entreprise de construction de matériels agricoles, et Galucho Algérie, implantées dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, œuvre aussi à garantir à ses clients les pièces de rechange et à assurer un service après-vente. De son côté, le gérant de Tirsam, unité de statut privé de fabrication de semi-remorques, chariots élévateurs et tracteurs agricoles, Samir Maala, souligne à l'APS que l'industrie des engins agricoles connaît une évolution en corrélation avec l'avancée du secteur agricole et des plans d'actions du gouvernement visant l'autosuffisance alimentaire. Dans ce contexte, M. Maala a relevé que Tirsam, implantée dans la wilaya de Batna, commercialise

annuellement 3000 tracteurs agricoles de 26 à 36 chevaux. "Les tracteurs de grande puissance sont destinés à l'activité agricole céréalière, notamment dans le sud du pays", a-t-il précisé, assurant que le taux d'intégration dans la fabrication des tracteurs dépasse actuellement les 30%. "Nous accordons une attention particulière à augmenter le taux d'intégration industrielle dans nos produits conformément aux orientations du président de la République, et nous œuvrons à proposer un produit de qualité à des prix compétitifs", a affirmé le même responsable. Tirsam, qui compte plus de 900 employés, ambitionne d'augmenter la production de ses tracteurs pour atteindre sa capacité théorique de 5000 tracteurs.

Avec APS

ELLES ŒUVRENT À AUGMENTER LE TAUX D'INTÉGRATION

Les compétences militaires au service de l'industrie des équipements

Au stand du Groupement de promotion de l'industrie mécanique, relevant du ministère de la Défense nationale, le commandant Mohamed-Lamine Djellouat, cité dans une dépêche de l'APS, souligne que le groupement collabore avec les unités de production des équipements agricoles et qu'il est soucieux de leur offrir des pièces entrant dans la fabrication des tracteurs et autres engins agricoles répondant aux standards internationaux. "Nous produisons plus de 70 pièces pour l'industrie agricole entrant dans la fabrication des moteurs des tracteurs et autres segments du domaine, grâce à une équipe d'ingénieurs et de techniciens à la compétence avérée dans le reverse engineering" a indiqué à l'APS le commandant, détaillant que ces pièces sont réalisées au niveau de la fonderie de Rouiba notamment. Et d'ajouter: "le groupement œuvre également à augmenter le taux d'intégration

industrielle non seulement des engins agricoles, mais également ceux des travaux publics et de l'industrie militaire et à répondre aux besoins en la matière du marché local". Dans ce contexte, le commandant Djellouat a relevé que le groupement accorde à la formation un intérêt particulier, soulignant que des sessions de formation

en interne et externe sont programmées périodiquement aux équipes de techniciens et d'ingénieurs qui peuvent l'industrie mécanique dans sa globalité, dont l'objectif est de "se mettre au diapason des dernières technologies dans le domaine de l'industrie et de produire des pièces de qualité, répondant aux normes inter-

nationales". Inaugurée jeudi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la 32^e édition de la Foire de la production algérienne se tient jusqu'au 28 décembre courant, avec la participation de plus de 600 entreprises qui exposent leurs produits et services dans divers secteurs d'activité. **R.N.**

ELLE PRÉSENTE DES AVANTAGES INDÉNIABLES

La carte bancaire à débit différé lancée par le CPA

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lance une nouvelle carte CIB à débit différé, permettant à ses titulaires de régler leurs paiements tout en reportant le débit du compte à l'échéance de leur prochain revenu, a annoncé hier, la banque publique dans un communiqué. Appelée "Cpay+", cette nouvelle carte permet à son porteur de bénéficier d'une marge pouvant atteindre jusqu'à

30% du revenu déclaré, a fait savoir la même source, soulignant qu'elle est octroyée moyennant une commission fixe. "Le lancement de la carte à débit différé Cpay+, vient étoffer et compléter la gamme des cartes CIB mises à la disposition de la clientèle par sa nouveauté à forte valeur ajoutée pour ses porteurs", affirme le CPA. "Le lancement de cette carte innovante vient confir-

mer la volonté stratégique du CPA d'adapter son offre aux besoins croissants de la clientèle et de contribuer efficacement à l'essor de l'économie nationale à travers le renforcement de l'inclusion financière par le truchement d'outils financiers modernes proposant un saut qualitatif tangible en terme de service bancaire", ajoute la même source.

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Le message du président Tebboune

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ouvert hier au Palais des nations (Club des Pins), la rencontre annuelle gouvernement-walis, a livré tant à l'opinion publique nationale qu'internationale, ainsi qu'aux responsables, plusieurs messages politiques d'importance, autant que la nouvelle vision des pouvoirs publics quant à la prochaine étape dans le développement local au centre duquel seront placées la commune, et les collectivités locales.

Merouane Korso

Il a ainsi annoncé une prochaine révision des codes communal et de wilaya pour sérier et focaliser sur les actions originelles des collectivités locales et les adapter au nouveau contexte national : "Il est temps, plusieurs décennies après l'indépendance, de réviser les codes communal et de wilaya pour qu'ils puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local", a-t-il lancé devant le gouvernement et les walis, avant d'annoncer : "il y a une révision en profondeur du code en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classification des communes" qui a pour objectif d'instaurer un équilibre financier et écono-

mique entre les communes riches et celles moins favorisées". Il a ainsi rappelé l'installation d'une commission d'experts chargée de préparer les projets de codes communal et de wilaya en vue de "lever les entraves" et d'ériger la commune et la wilaya en "piliers du développement local". "Le temps est venu de réviser les codes communal et de wilaya pour bâtir des institutions démocratiques et non démagogiques, en conférant davantage de prérogatives aux élus locaux", a soutenu le président de la République. C'est clair : dans la nouvelle organisation des collectivités locales, il n'y aura plus de communes riches et d'autres pauvres vivant des deniers publics. A cet égard, "la gestion



de certaines infrastructures sera confiée à l'Etat au lieu des communes pour ne pas les accabler financièrement". Il ajoutera d'ailleurs qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que les communes délèguent à des entreprises locales certains services publics comme le domaine de l'hygiène, en trouvant des mécanismes juridiques pour demander des comptes sur les performances ». C'est dire la naissance d'une nouvelle vision, plus pragmatique, plus moderne, de la gestion des communes en particu-

lier et des collectivités locales en général que projette de mettre en œuvre le président Tebboune pour mettre les services de l'Etat au service du citoyen. "Nous avons proposé dans la nouvelle version du code, de conférer au président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) la qualité d'ordonnateur, afin que l'élu local soit un responsable investi des pleines prérogatives". Il est clair que les élus locaux auront plus de responsabilités, plus d'attributions locales. Le président Tebboune a, sur un autre

chapitre, mis en garde les "résidus" de la Issaba contre toute atteinte aux constantes nationales et au développement de la nation : "Nous sommes au courant des résidus de la Issaba qui menacent les walis et les responsables locaux en utilisant des relais pour les dissuader d'accomplir leurs missions", avant de souligner par ailleurs la nécessité de lutter contre la bureaucratie à travers "la numérisation globale qui est sur le point d'être généralisée".

M. K.

LOCOMOTIVE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Les collectivités, socle de l'état

Les collectivités sont le socle de l'Etat ! C'est par cette phrase qui résume en fait le fonctionnement de tout Etat développé, citoyen, que le président de la République Abdelmadjid Tebboune a expliqué aux walis et responsables locaux leur mission au service du citoyen. Le chef de l'Etat a indiqué, lors de son allocution d'ouverture des travaux de la rencontre annuelle Gouvernement-Walis organisée au club des pins (Palais des Nations) sous le thème "Collectivités locales : locomotive du développement national", que les collectivités locales constituaient "le trait d'union entre l'Etat et le citoyen" et "le socle de l'Etat", soulignant qu'« il est temps, plusieurs décennies après l'indépendance, de réviser les codes communal et de wilaya pour qu'ils puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local". Le président Tebboune a ainsi fait remarquer qu'il y a une révision en profondeur du code en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classification des communes" qui a pour objectif d'instaurer un équilibre financier et économique entre les communes riches et celles moins favorisées", avant de relever que "la gestion de certaines infrastructures sera confiée à l'Etat au lieu des communes pour ne pas les accabler financièrement". "Il n'y a pas d'inconvénient à ce que les communes délèguent à des entreprises locales certains services publics comme le domaine de l'hygiène, en trouvant des mécanismes juridiques pour demander des comptes sur les performances", a expliqué le président de la République. "Nous avons proposé, dans la nouvelle version du code, de conférer au président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) la qualité d'ordonnateur, afin que l'élu local soit un responsable investi des pleines prérogatives". Le président a par ailleurs, rappelé que "plus de 6,5 millions d'Algériens ont été touchés par les réformes dans les zones d'ombre", soulignant que "certains responsables que

nous avons démis estimaient que le développement des zones d'ombre ne relevait pas de leurs prérogatives". Il a martelé qu'« il faut que vous sachiez que nous sommes au service du peuple, du Président au plus simple fonctionnaire public". Par ailleurs, il a rappelé que « nous protégerons ce pays dont le peuple a le sang des Chouhada dans les veines. Il se leurre, celui qui croit que l'Algérie est une proie dont on peut s'emparer avec un +hashtag +», a-t-il averti. A cette occasion, le président de la République a réaffirmé que "les walis sont protégés tout en tenant compte des erreurs administratives qu'ils peuvent commettre tant qu'il ne s'agit pas de corruption". "Nous sommes au courant des résidus de la Issaba qui menacent les walis et les responsables locaux en utilisant des relais pour les dissuader d'accomplir leurs missions", a-t-il dit. Il a également souligné la nécessité de lutter contre la bureaucratie à travers "la numérisation globale qui est sur le point d'être généralisée". Concernant le dossier relatif

au dessalement de l'eau de mer, le président de la République a indiqué que l'Algérie "mettra en service cinq stations de dessalement avant le mois de Ramadhan", appelant les walis à "adhérer au système d'exploitation des eaux usées dans toutes les wilayas" et à "accorder une attention particulière à ce plan". Par ailleurs, le président Tebboune a souligné la nécessité de mettre à profit la rencontre Gouvernement-walis pour consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie des citoyens. "Je suis heureux de partager avec vous l'ouverture de la réunion Gouvernement-walis, qu'il importe de mettre à profit pour répondre, dans les meilleures conditions, aux exigences du développement local durable, notamment en ce qui a trait à l'activité économique locale dans toute sa diversité et sa richesse, mais aussi pour consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie des citoyens",

a indiqué le président pour qui "les fondements d'une gouvernance locale basée sur la participation citoyenne, l'équité en matière de développement et la rigueur dans la gestion des deniers publics ont été posés". Il a appelé, à cet égard, à "poursuivre les efforts en vue de consacrer les méthodes de gestion modernes dans les esprits et dans les pratiques". La rencontre annuelle Gouvernement-Walis, prévue sur deux jours, s'est ouverte au Palais des nations, au club des pins, hier mardi avec la participation des walis et des membres du gouvernement autour d'un thème majeur : diagnostic du fonctionnement des collectivités locales, sous le thème fédérateur de "Collectivités locales : locomotive du développement national". Des ateliers consacrés à différents thèmes du développement local se tiendront aujourd'hui mercredi, au second et dernier jour de cette rencontre, sous la direction de responsables de ministères, de walis et de ministres.

M.K.

EXAMEN DES AVANT-PROJETS DE CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

Un groupe de travail s'attelle à la tâche

Boualem B.

Installé la semaine passée par le président du Conseil de la nation, Salah Ghoudjil, le groupe de travail chargé d'examiner les avant-projets de loi concernant la commune et la wilaya a débuté ses travaux ce lundi sous la présidence du coordonnateur du groupe Ahmed Kharchi, vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec l'Assemblée populaire nationale et le Gouvernement de travail, selon le communiqué du Conseil de la nation. Chargé de proposer des améliorations et de formuler des recommandations, à ces deux projets, élaborés par un comité d'experts, le

groupe est composé, outre de son coordinateur, de « Mohamed Redha Oussahla, du tiers présidentiel et également vice-président chargé des relations extérieures, Mohamed Laid Balaa, du FLN et président de la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage administratif, Ahmed Salah Latifi, président du groupe parlementaire du FLN, Saïd Arous, président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Betahar Lazreg, président du groupe parlementaire des indépendants, Mohamed Larbi Slimani, coordinateur du groupe des membres non affiliés à un groupe parlementaire, Azzouz Nasri et Walid

Laggoune, des di sénateurs du tiers présidentiel, Abderrahmane Guenchouba, Abdennour Derguini, respectivement sénateurs du RND et du FFS). Lors de la mise en place de ce groupe, le président du Sénat a mis en avant l'intérêt et la considération que le président de la République prête à ces deux projets de loi, en raison de leur pertinence dans le contexte politique national et du rôle crucial des collectivités locales, particulièrement des communes, qui sont au cœur du processus de décentralisation. À noter que des copies des moutures de ces avant-projets de loi ont été transmises la semaine passée aux partis politiques et aux parlementaires.

B. B.

QUATRE ANS DE NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Quand le makhzen sacrifie le Maroc sur l'autel du néocolonialisme

Il y a 4 ans, le Maroc a pris une décision qui marquerait un tournant dans son histoire contemporaine, normaliser ses relations avec l'entité sioniste. Ce geste, bien plus qu'un simple changement diplomatique, a révélé l'abandon de principes fondateurs pour la poursuite d'intérêts géopolitiques immédiats, au détriment de la cause palestinienne.

Aïda Mouni



du Sahara occidental par les États-Unis, une victoire diplomatique qui a, cependant, fait éclater au grand jour l'ampleur de la trahison. D'un côté, le Maroc s'efforce de protéger une cause qu'il présente comme une question nationale incontournable ; de l'autre, il a ouvert les portes à un allié qui œuvre contre l'intérêt de la région, fragmentant les peuples et les territoires pour servir ses propres intérêts expansionnistes. En dépit de l'ampleur de l'échec de cette normalisation et des preuves nombreuses d'une coopération qui va bien au-delà des simples échanges diplomatiques, le Makhzen continue de défendre cette décision avec acharnement. La réalité est pourtant inéluctable, l'ONU, dans ses résolutions répétées, réaffirme que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation, tandis que la collaboration avec Israël n'a fait que fragiliser la position du Maroc. Ce dernier a cédé, au nom de l'intérêt stratégique et économique, à des forces extérieures qui fragilisent non seulement son propre

peuple mais aussi toute la région. Un aspect particulièrement inquiétant de cette normalisation est la transformation progressive du Maroc en un «protectorat» sioniste. En témoigne l'intensification de la coordination sécuritaire et de renseignement entre le Makhzen et Israël, de plus en plus visible dans le paysage politique et militaire. Le Maroc, sous couvert de sécurité, devient un terrain d'expérimentation pour Israël, qui y déploie ses technologies, ses stratégies militaires et ses réseaux d'influence. Cette intrusion va jusqu'à la participation marocaine à des missions militaires conjointes avec l'entité sioniste et au transit de matériel militaire israélien à destination de la Palestine occupée, ce qui met à mal l'image du Maroc en tant que champion de la cause palestinienne. Les révélations récentes sur les activités liées à cette normalisation sont accablantes. Selon des organisations de défense des droits de l'Homme, plusieurs navires chargés d'armement israélien ont accosté dans le port de Tanger,

consolidant le lien entre les deux entités. Ce soutien tacite à l'occupation israélienne, bien que nié par le Makhzen, est visible dans les faits. Israël, loin de se contenter d'un simple partenariat économique, cherche à installer une présence durable dans les rouages de l'État marocain, notamment dans les secteurs stratégiques comme la défense et la sécurité.

Ce partenariat, soutenu par une répression féroce des voix dissidentes au Maroc, suscite une opposition de plus en plus marquée. L'adhésion à la normalisation, en dépit de l'opposition populaire massive, s'accompagne de l'usage systématique de la répression. Le peuple marocain, qui n'a jamais cessé de soutenir la Palestine, se trouve aujourd'hui face à un régime qui impose cette alliance contre leur volonté. Des manifestations en soutien à la Palestine sont violemment réprimées, et les militants qui s'opposent à la normalisation sont emprisonnés. La solidarité avec le peuple palestinien est désormais criminalisée, un retournement brutal de l'esprit qui a longtemps animé les rues marocaines. La révolte populaire ne faiblit pas. Un récent sondage indique que plus de 95 % des Marocains rejettent cette normalisation. La rue marocaine, habituellement silencieuse, a été secouée par ce qui est perçu comme une trahison, une alliance contre-nature avec une puissance coloniale qui a semé la destruction à travers toute la région. L'opinion publique refuse de se résigner à voir son pays sombrer dans cette relation néo-colonia-

le, une situation qui semble implacable.

Dans cette dynamique, l'héritage colonial israélien au Maroc prend une tournure inquiétante. Le sionisme, présent dans le royaume depuis la fin du XIXe siècle, sous le règne de Hassan Ier, semble aujourd'hui avoir trouvé une nouvelle forme d'implantation, sous couvert d'accords politiques et économiques. Le Maroc, en cédant à Israël, expose son peuple à une «colonisation» moderne, non pas par la force, mais par l'entrelacement d'intérêts stratégiques, politiques et économiques qui vont bien au-delà des frontières du royaume.

Quatre ans après la normalisation, le bilan est accablant. Le Makhzen a livré son pays aux intérêts israéliens, et le Maroc, une fois terre de résistance, se transforme en un terrain de jeu pour les ambitions expansionnistes d'un État étranger. La souveraineté marocaine, l'intégrité de ses ressources et la volonté populaire sont désormais sous la menace d'une néocolonisation progressive, qui pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour les générations futures.

La situation actuelle est alarmante, mais il n'est pas trop tard pour rectifier le tir. La résistance contre la normalisation avec Israël doit s'intensifier, non seulement pour la dignité du Maroc, mais aussi pour la stabilité et l'unité de la région. Avant qu'il ne soit trop tard, les Marocains doivent se faire entendre et reprendre le contrôle de leur destin.

A. M.

FACE À UNE CRISE HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT À GHAZA

L'ONU saisit la CIJ

Aïda Mouni

L'Assemblée générale des Nations unies a officiellement demandé à la Cour internationale de justice (CIJ) d'émettre un avis consultatif sur les responsabilités de l'entité sioniste en tant que puissance occupante, notamment face aux besoins humanitaires dans les territoires palestiniens occupés. Cette initiative, relayée par l'agence de presse palestinienne Wafa, intervient dans un

contexte de détérioration dramatique des conditions de vie, particulièrement dans la bande de Ghaza, soumise à des bombardements incessants et à un blocus complet depuis plus d'un an. Dans une déclaration rappelant les obligations des puissances occupantes en vertu du droit international humanitaire, l'ONU a souligné la nécessité de faciliter l'acheminement des secours, d'assurer un accès adéquat à la nourriture et aux soins médicaux, ainsi que de

maintenir des standards sanitaires minimaux. Pourtant, ces principes semblent largement ignorés, comme le souligne l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) et plusieurs organisations humanitaires, dont l'OMS et Oxfam.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a dénoncé lundi un blocage systématique des livraisons d'aides, 97 % des demandes pour le nord de Ghaza auraient été refusées. En conséquence,

seuls 10 camions d'aide auraient pu fournir de l'eau et de la nourriture en 2 mois et demi. Pendant ce temps, Tom Fletcher, coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, a qualifié Ghaza de «lieu le plus dangereux pour les humanitaires», exhortant la communauté internationale à briser ce cycle de violence et à défendre le droit humanitaire.

Le tableau est d'autant plus sombre qu'il touche également le secteur éducatif. Selon le ministère palestinien de l'Éducation, depuis le début de l'offensive en octobre 2023, 12 820 étudiants ont été tués et plus de 21 000 blessés. Les établissements scolaires n'échappent pas à la destruction, 77 écoles réduites en ruines, 191 bombardées et 65 touchées dans des installations de l'UNRWA. En Cisjordanie, le bilan est également accablant, avec des intrusions régulières et des saccages dans les établissements d'enseignement supérieur. Près de 788 000 élèves sont aujourd'hui privés d'éducation dans la bande de Ghaza, victimes d'un système qui combine trauma, privation et insécurité. Alors que l'ONU cherche des réponses juridiques et morales à ces violations, la situation sur le terrain s'aggrave, alimentant un désespoir collectif qui exige, plus que jamais, une mobilisation internationale.

A. M.

DANS UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE TENUE À GENÈVE

Deux enfants palestiniens racontent la souffrance des enfants de Gaza

Les membres du Conseil consultatif régional pour les enfants du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les enfants Samer Farah et Amr Moqdi, ont participé à une conférence internationale sur le droit des enfants à l'accès à la justice, qui s'est tenue à Genève, en Suisse.

Les deux enfants ont porté la souffrance quotidienne des enfants palestiniens à cause des mesures d'occupation israéliennes, en particulier les enfants de la bande de Gaza, qui sont victimes d'un génocide depuis le début de l'agression israélienne contre le peuple palestinien

le 7 octobre 2023, et ont demandé à la communauté internationale et au Comité des droits de l'enfant de prendre des mesures urgentes pour sauver l'enfance enlevée à Gaza, et garantir les droits des enfants palestiniens à une vie digne et sûre.

Les enfants Farah et Al-Mokhtar ont présenté des statistiques et des chiffres sur les enfants victimes de l'agression israélienne, et ont participé à des séances de discussion avec des experts et des organisations internationales, mettant en lumière les enfants privés de liberté et victimes d'agression, ainsi

que les questions de renforcement du leadership des filles et de leur rôle dans leurs communautés, en tant que membres du Conseil consultatif régional pour les enfants.

De plus, ils ont appelé à la nécessité de renforcer les mécanismes internationaux de responsabilisation des violeurs des droits des enfants palestiniens, tout en soulignant l'importance de fournir la protection nécessaire aux enfants de Palestine et l'importance du soutien psychosocial aux enfants qui souffrent des effets de l'occupation israélienne.

SALON DES BANQUES ET PRODUITS FINANCIERS Le CPA organise le premier espace Bourse



Dans le cadre de la 13^e édition du Salon des banques, assurances et produits financiers qui se tient au Palais des expositions, Pins maritimes, le Crédit populaire d'Algérie organise le premier espace Bourse au niveau de son pavillon. "Dans le cadre de la 13^e édition du Salon des banques, assurances et produits financiers qui se tient au Palais des expositions, Pins maritimes, le Crédit populaire d'Algérie a l'honneur d'accueillir le premier espace Bourse au niveau de son pavillon, à partir du vendredi 20 décembre 2024", indique en effet, le CPA. Pour sa part, la Bourse d'Alger tient à féliciter la banque pour leur professionnalisme mis en avant à travers l'Es-

pace Bourse. "Nous adressons nos sincères remerciements à la Banque Crédit Populaire d'Algérie pour leur accueil exemplaire et leur professionnalisme remarquable, mis en avant à travers l'Espace Bourse, présenté pour la première fois sur leur stand lors de la 13^e édition du Salon des Banques, Assurances et Produits Financiers", indique la bourse d'Alger qui poursuit: "Ce fut un réel plaisir de collaborer avec l'équipe du Crédit Populaire d'Algérie pendant ces trois journées enrichissantes, marquées par un accueil chaleureux des nombreux visiteurs et des échanges constructifs autour du marché des valeurs mobilières".

Près de 100 participants au Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie

Près de 100 exposants issus de différents pays participeront à la 17^e édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités (Horeca Algérie), qui se tiendra au Palais des expositions (Alger), du 6 au 9 janvier prochain, ont annoncé lundi les organisateurs de cette manifestation. Selon la directrice du salon, Feriel Bachiri, "le Salon Horeca Algérie est l'événement de référence pour les professionnels des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, regroupant près de 100 exposants issus de 15 pays". Cet événement, précise-t-elle,

"constitue une opportunité pour les entreprises algériennes ambitieuses de renforcer leur position sur le marché national, et permettra de valoriser le rôle de plusieurs entreprises, y compris les start-up, qui ont contribué au développement de la production locale". Le salon verra la participation d'acteurs des secteurs liés aux équipements professionnels de cuisine, à la décoration, au design d'intérieur et au bien-être, aux produits alimentaires et autres, ajoutant que l'événement offrira "une plateforme de rencontre des professionnels" ainsi qu'une scène pour les concours culinaires.

La COSOB à la réunion de la Commission de croissance et des marchés émergents en Turquie

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), M. Youcef Bouzenada, a participé à la réunion annuelle de la Commission de croissance et des marchés émergents, organisée sous l'égide de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (IOSCO), qui s'est tenue du 17 au 19 décembre 2024 à Ankara, en Turquie. "Cette rencontre a constitué une occasion précieuse d'échange d'expériences et de connaissances entre les pays participants. Monsieur Bouzenada a tenu plusieurs rencontres bilatérales avec les délégations des autres pays, où il a mis en lumière les réalisations du marché financier algérien au cours de cette année, en particulier dans le

cadre du programme du gouvernement visant à dynamiser la bourse, notamment à travers la cotation des sociétés publiques. Il a également présenté les efforts déployés par la COSOB pour moderniser le cadre juridique et réglementaire du marché financier afin de suivre les évolutions locales et mondiales", indique la COSOB. L'ordre du jour de la réunion a inclus plusieurs conférences et ateliers variés. Le premier jour, le Conseil du marché financier turc a présenté un exposé complet sur des sujets clés tels que la culture financière, la résilience et l'inclusion financière, les marchés des crypto-monnaies et les rapports sur le développement durable.

SETRAM : Formation sur mesure pour les superviseurs

Setram Tramways Algérie a organisé une formation sur le système SCADA au profit des superviseurs de mouvements. Ce système permet la surveillance et le contrôle des signaux ferroviaires sur la ligne et au dépôt, la supervision et le contrôle de la production et de la distribution d'énergie de traction et d'énergie basse tension ainsi que la gestion des équipements fixes (stations et entrepôts). Le système SCADA est un système de contrôle et d'acquisition de données en temps réel (anglais : Supervisory Control And Data Acquisition ou SCADA) est un système de télégestion à grande échelle permettant de traiter en temps réel un grand

nombre de télémessures et de contrôler à distance des installations techniques. C'est une technologie industrielle dans le domaine de l'instrumentation, dont les implémentations peuvent être considérées comme des frameworks d'instrumentation incluant une couche de type middleware. "C'est là qu'intervient la formation avancée destinée aux différents utilisateurs, comme par exemple la formation dispensée aux superviseurs opérationnels travaillant au centre de contrôle central", indique Setram tramways Algérie. Cette formation est assurée par les formateurs du département Ingénierie des opérations, formation et organisation.



UN DON DE SANG, UNE VIE SAUVÉE!

La banque Société générale a organisé dimanche la 2^e opération de don de sang de l'année 2024.

"Nous sommes fiers d'avoir organisé, aujourd'hui, au niveau du siège de la banque, la 2^e opération de don de sang de l'année 2024, en partenariat avec l'Agence nationale de don de sang - ANS", indique Société générale avant de

poursuivre : "Cette action a permis à nos collaborateurs de contribuer à une noble cause et de réaffirmer une fois de plus notre engagement sociétal. Nous tenons à remercier l'équipe de l'ANS pour sa disponibilité et son engagement durant

toutes ces années, et nos collaborateurs qui font toujours preuve de générosité et de solidarité". La première opération de don de sang a été organisée à l'occasion de la journée mondiale du don de sang, célébrée le 14 juin de chaque

année, "Nous avons eu le plaisir d'organiser, en collaboration avec l'Agence nationale du sang, notre action habituelle "Don de sang" au profit des personnes malades, au niveau du siège de notre banque", précise Société générale.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression:
**Société d'Impression
d'Alger (SIA)**
Diffusion:
Media Distribution

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

NAUFRAGE D'UN CARGO RUSSE EN MÉDITERRANÉE

Deux marins portés disparus

Deux membres du personnel marin d'un cargo russe sont portés disparus après le naufrage de celui-ci dans les eaux internationales de la Méditerranée, a indiqué mardi la cellule de crise du ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. Le cargo Ursa Major avec 16 membres d'équipage à son bord, tous des citoyens russes, "a fait naufrage après une explosion survenue dans sa salle des machines", selon la même source. Quatorze marins ont pu être sauvés et amenés vers le port espagnol de Carthagène et "deux sont portés disparus", a-t-il précisé. Selon la société Oboronlogistika, propriétaire d'Ursa Major, le cargo transportait des grues portuaires et des couvercles de trappe pour des brise-glaces. "Pour assurer la stabilité du bateau (...), des conteneurs ont été placés sur son pont inférieur en tant que poids mort supplémentaire", a précisé dans un communiqué cette société, qui dépend du ministère russe de la Défense mais fournit aussi des services de transport et de logistique civils.

Le cargo est parti le 11 décembre de la ville de Saint-Petersbourg (nord-ouest de la Russie) et devait arriver le 22 janvier à Vladivostok (Extrême-Orient russe), selon le site MarineTraffic.com. Selon les secours en mer espagnols, Ursa Major "a émis un appel d'alerte" dans la nuit de lundi à mardi, à environ 105 km de la côte d'Almeria, sur fond de "mauvaises conditions météorologiques". Dans le cadre d'une opération de sauvetage, le navire de sauvetage Draco et le navire polyvalent Clara Campoamor, ainsi qu'un hélicoptère, ont été dépêchés dans la zone, selon la même source. Le bateau Draco a récupéré les 14 personnes qui étaient à bord et les a transportées à Carthagène où elles ont été prises en charge par des équipes de la Croix-Rouge, selon un communiqué des secours en mer espagnols. Un navire de guerre russe est arrivé dans la zone et a pris en charge les opérations de sauvetage, qui lui ont été transférées par les autorités espagnoles, en vertu de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, selon la même source.

Convention de coopération entre l'USTHB et la société «China Harbour Engineering»

Une convention de coopération a été signée mardi entre l'université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) et la société "China Harbour Engineering", en vertu de laquelle les étudiants algériens bénéficieront de formations et de stages au sein de cette entreprise chinoise.



Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par le secteur de l'enseignement supérieur, vise à "s'ouvrir sur le secteur économique et à préparer les diplômés de l'université à la vie professionnelle", a souligné à cette occasion le recteur de l'université, M. Djamel Eddine Akretche, rappelant un précédent partenariat entre l'USTHB et cette entreprise dans le domaine du génie civil. En vertu de cette

convention, la société "China Harbour Engineering" s'engage à "assurer des formations et des stages au profit des étudiants de l'USTHB, notamment ceux qui s'apprennent à soutenir leurs projets de fin d'études supervisés par cette même compagnie". Pour sa part, le directeur général de la société chinoise Yingguang Sun, a salué les relations historiques entre son pays et l'Algérie, mettant en avant l'importance de ce partenariat

avec l'université algérienne qui viendra consolider ces relations bilatérales privilégiées. Il a par ailleurs, rappelé que la société "China Harbour Engineering", présente en Algérie depuis 18 ans, supervisait une vingtaine de projets dans divers secteurs, indiquant que de tels partenariats permettront de former une main-d'œuvre algérienne qualifiée, notamment des techniciens, afin de contribuer à la réalisation de ces projets.

La sûreté de wilaya d'Alger élabore un plan sécuritaire

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont élaboré un plan sécuritaire pour la capitale et alentours, durant les vacances d'hiver. L'objectif étant de veiller à la sécurité des citoyens et des biens. À l'occasion des vacances scolaires de fin d'année, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont entamé la mise en œuvre d'un plan sécuritaire. Ce programme prévoit la sécurisation de l'ensemble des places, espaces et infrastructures publics, comme les stations de transport, ainsi que les différents axes routiers relevant de leur territoire de compétence, a indiqué le contrôleur de police Zaber Abdelouahab, chef de sûreté de wilaya d'Alger au Groupement de réserve et d'intervention (GRI) à Kouba. Veillant personnellement sur les préparatifs des groupes d'intervention, il a instruit ses éléments en insistant sur le respect et l'application stricte des lois de la République afin d'assurer aux familles les meilleures conditions pour passer de bonnes vacances, à travers une large couverture

sécuritaire au niveau des places publiques et des lieux de distraction et de loisirs très fréquentés par nos concitoyens durant les vacances. Il est cité à titre indicatif la promenade des Sablettes, le jardin d'essais d'El Hamma, et autres espaces. Le chef de la sûreté de wilaya d'Alger a expliqué également l'importance de la vigilance dont les agents de la police doivent faire preuve, surtout par le repérage des comportements suspects lors d'un point de contrôle. Par ailleurs, les éléments de la sûreté ont effectué des descentes au niveau de certains quartiers de la capitale, relevant de différentes régions de la wilaya d'Alger, où des opérations de contrôle furent organisées pour débusquer les trafics de drogue et mettre sous surveillance plusieurs points de délinquance susceptibles de nuire. Ces nombreuses opérations se sont soldées par l'arrestation de plusieurs groupes de délinquants et la saisie de nombreuses quantités de drogue et de stupéfiants. Dans ce sillage, l'un des officiers de

police fait savoir qu'un véritable trafic s'est développé autour de la prégalbine, détournée à des fins euphorisantes. Selon lui, la consommation de ces drogues conduit facilement son consommateur à commettre facilement des agressions et des crimes. Par ailleurs, on indique que des opérations mixtes police-gendarmerie sont régulièrement organisées dans le but d'assurer et préserver la sécurité des citoyens et la protection des biens. Pour ce faire, les éléments de la compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Zéralda et les services de sûreté de la circonscription administrative de Zéralda, ont mené, ces derniers jours, des opérations conjointes dans plusieurs quartiers pour lutter contre les différentes formes de criminalité. Ces opérations se sont soldées par l'arrestation de plusieurs individus en possession des quantités de drogue (cannabis et prégalbine), ainsi que de plusieurs armes blanches. Les suspects ont été présentés devant le procureur territorial compétent.

Un important incendie à la gare routière de Kharouba

Un incendie a éclaté hier matin au niveau de la gare routière de Kharouba, à Alger, entraînant l'évacuation de la gare et l'annulation de tous les voyages programmés. Selon les informations disponibles, l'incendie a commencé à 8 h 30, suite à quoi cette grande station a été évacuée de tous les passagers et du personnel, ainsi que des bus présents sur place, afin d'éviter l'extension du feu. Les équipes de la Protection civile sont aussitôt intervenues et ont pu finalement éteindre les flammes, sans qu'aucune perte en vies humaines ne soit enregistrée jusqu'à présent, bien que des dégâts matériels aient été signalés, étant donné la présence de plusieurs

magasins à l'intérieur de la gare. Suite à cela, le responsable de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Nassim Bernaoui, a indiqué lors d'une déclaration à la presse que "les unités de la Protection civile ont pu empêcher la propagation du feu et maîtrisent, en ce moment, la situation". Ce même responsable a également précisé qu'un "nombre important de pompiers, plus de 10 camions et des moyens logistiques ont été mobilisés dans cette opération". Il a recommandé aux usagers de la route d'éviter d'entraver la circulation afin de faciliter l'accès des camions de pompiers au site et de soutenir les efforts de lutte contre l'incendie.

POUR PÉRENNISER L'OUTIL NATIONAL DE PRODUCTION

Industrie et énergie mutualisent leurs moyens et compétences

Des groupes industriels publics et Sonatrach ont signé six conventions. Cela s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion du contenu local, le renforcement de l'intégration nationale et la réduction de la facture des importations.

Des groupes industriels publics et Sonatrach ont signé six (6) conventions-cadres pour la fourniture de produits et de services, et ce, en présence du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. À cette occasion, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a appelé à élargir les domaines de coopération et de partenariat entre les secteurs de l'industrie et de l'énergie à même de les ériger en "locomotive et levier de l'économie nationale". Ghrieb a souligné l'importance de ces conventions qui constituent "un jalon dans la coopération" entre les deux secteurs qui, a-t-il dit, sont appelés à élargir leurs domaines de coopération et de partenariat, indique un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Le ministre a également évoqué la stratégie de son secteur pour le développement de la sous-traitance et la rétro-ingénierie, mettant l'accent sur "l'importance de recenser tous les intrants ainsi que les extraits liés aux produits nationaux, en coordination avec le secteur

de l'énergie et des mines, dans des annuaires élaborés à cet effet". Il a, par ailleurs, mis en avant l'impératif de disposer d'un réseau national de rétro-ingénierie et d'un réseau national de certification et de conformité, que le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique s'attelle à concrétiser dans le cadre de cette démarche visant à renforcer l'intégration nationale, à travers l'exploitation de toutes les ressources locales disponibles, selon la même source. La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion du contenu local et d'intégration nationale, afin de fournir au groupe Sonatrach des produits et services en lien avec ses activités dans le secteur des hydrocarbures. Ces conventions ont été signées par la Société nationale de sidérurgie (SNS), la Holding des industries mécaniques (AGM), la Holding algérienne des spécialités chimiques (ACS), la Holding des industries locales, la Holding ELEC EL DJAZAIR et la Holding GETEX. Conformément à ces conventions, d'une durée de trois ans, les groupes industriels et leurs filiales s'engagent à fournir à Sonatrach et à ses



filiales des produits et services correspondant à leurs besoins spécifiques et à des prix compétitifs, indique le ministère, soulignant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale

pour la promotion du contenu local, le renforcement de l'intégration nationale et la réduction de la facture des importations. Le communiqué rappelle qu'entre 2017 et 2022, des contrats similaires ont été

conclus entre ces groupes industriels et Sonatrach, ce qui a permis la signature de 1392 contrats de sous-traitance industrielle, selon les statistiques fournies par Sonatrach.

I.B.

RAMADHAN 2025

Le ministre du Commerce annonce des mesures spéciales

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a visité lundi la Foire de la production algérienne (FPA), où il a annoncé des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan, invitant les entreprises économiques à garantir la stabilité des prix, selon l'APS.

Lors d'une tournée d'inspection à travers plusieurs stands représentant des secteurs vitaux de l'économie nationale, M. Zitouni s'est arrêté au niveau de ceux des industries agroalimentaires, où il a souligné que "ces industries font désormais partie des piliers essentiels de l'économie nationale les plus à même de répondre aux besoins du marché national". Après avoir salué "l'amélioration notable de la qualité des produits algériens" grâce aux efforts inlassables des entreprises nationales et au soutien continu du Gouvernement aux secteurs vitaux, le ministre a affirmé que l'auto-suffisance garantissait la souveraineté nationale. À cette occasion, M. Zitouni a annoncé des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan, prévoyant notamment l'obligation pour les transformateurs de doubler la production de sucre blanc et d'huile alimentaire à partir de janvier 2025, l'augmentation du quota mensuel de lait en poudre et la prolongation du système de quotas supplémentaires pour le blé dur. Évoquant la protection du pouvoir d'achat, le ministre a rappelé que "la stabilité des prix est un engagement personnel du président de la République envers les citoyens". Faisant remarquer que la loi de finances 2025 ne comprend aucune augmentation suscep-

tible d'impacter les entreprises, il a invité les opérateurs économiques à garantir la stabilité des prix.

Au niveau des stands des sociétés Pétro Baraka et Naftal, M. Zitouni a mis en avant l'importance de l'investissement dans le secteur des huiles automobiles. Naftal produit 120.000 tonnes d'huiles par an, a-t-il précisé, indiquant, par ailleurs, que le soutien de l'État pour l'importation de pneus était estimé à 5,5 millions de dollars pour répondre aux besoins du marché.

Visitant le stand des industries de l'électroménager, le ministre a relevé l'amélioration continue du climat des affaires grâce à la nouvelle loi sur l'investissement, qui a encouragé de nombreuses entreprises mondiales, à l'instar de Sam-

sung, à établir des partenariats stratégiques avec des opérateurs algériens.

Zitouni a aussi salué l'investissement local dans le secteur des fournitures scolaires, "qui compte 66 opérateurs algériens, dont 25 importateurs qui ont orienté leur activité vers la production", insistant sur l'importance de réduire la valeur des importations de ces fournitures, estimée à 79 millions de dollars.

S'agissant de la fabrication de meubles, il a dit que cette filière faisait la fierté de l'industrie nationale, saluant des entreprises telles que Home Sofa.

Au stand de l'entreprise Iris Tyres, spécialisée dans la production de pneus, le ministre a indiqué que les entreprises algériennes dans ce secteur ont prouvé leur capacité à répondre aux besoins du

marché national avec une qualité compétitive. Zitouni a, dans ce cadre, réitéré l'engagement de son ministère à continuer à soutenir la production nationale et à réunir le climat propice à la croissance des différents secteurs en vue de renforcer la place des produits algériens localement et à l'international.

Lors de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, jeudi dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est enquis de près des grands progrès réalisés par les entreprises algériennes de production et de services dans divers secteurs, tant en termes de quantité que de qualité, affirmant que la priorité doit rester la satisfaction de la demande locale avant d'envisager l'exportation.

AFRIQUE

2,5 milliards d'habitants en 2050

Aïda Mouni

La population africaine devrait atteindre 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, avec un âge médian de seulement 20 ans, selon un rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies. Ce dynamisme démographique confirmera le statut du continent comme le plus jeune au monde, un atout que le rapport présente comme une opportunité économique majeure pour les décennies à venir.

La jeunesse africaine, perçue comme une ressource stratégique, offre un potentiel considérable pour le développement. Cette population active, en

croissance rapide, pourrait devenir un moteur de transformation économique à condition d'être intégrée dans des systèmes économiques viables.

L'agriculture, par exemple, se révèle être un secteur clé. Alors que le continent dépense annuellement 60 milliards de dollars pour importer des denrées alimentaires, la CEA souligne que cette jeune population représente un marché intérieur massif pour des chaînes de valeur agricoles développées à l'échelle régionale. Dans ce contexte, l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) s'inscrit comme un levier stratégique. En réduisant les obstacles au commerce et à l'in-

vestissement, cet accord pourrait stimuler le commerce intra-africain, renforcer l'autosuffisance alimentaire et offrir aux jeunes des opportunités économiques accrues. Mais la réalisation de ce potentiel dépendra des efforts des gouvernements pour investir dans l'éducation, les infrastructures et les réformes structurelles, avertit le rapport. Avec une population jeune et un marché en expansion, l'Afrique se trouve à la croisée des chemins, transformer cette croissance démographique en un dividende économique ou risquer de voir ces opportunités se dissoudre dans des défis mal adressés.

A. M.

A MILA

Plus de 55.000 bovins vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a lancé le 12 décembre dernier, une série de rencontres au Centre, à l'Est et à l'Ouest du pays, pour sensibiliser les éleveurs sur les risques de la Dermatose nodulaire contagieuse (DNS) bovine.

Un total de 55.135 bovins ont été jusqu'au début de la semaine en cours vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) dans la wilaya de Mila. C'est ce qu'a indiqué l'inspectrice vétérinaire de wilaya, Lilia Benabderrahmane. Elle a ajouté que les services vétérinaires de la wilaya ont reçu 57.200 doses de vaccin livrées par le ministère de tutelle en quatre lots, rappelant que l'opération de vaccination a été lancée à la mi-novembre passé avec la délégation de 80 médecins vétérinaires particuliers et 32 autres du secteur public. Les bovins vaccinés à ce jour représentent 78,87 % du cheptel bovin de la wilaya, a estimé, Mme Benabderrahmane qui a affirmé que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre courant. Un autre lot de vaccin sera livré par le ministère de tutelle pour toucher le reste du cheptel dans les délais fixés (fin décembre 2024), a-t-on précisé. Pour rappel, la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a lancé le 12 décembre dernier, une série de rencontres au Centre, à l'Est et à l'Ouest du pays, pour sensibiliser les éleveurs sur les



risques de la Dermatose nodulaire contagieuse (DNS) bovine, a-t-elle indiqué jeudi dans un communiqué. La première journée de ces rencontres s'est tenue à Alger en présence des experts vétérinaires, des vétérinaires des caisses régionales des wilayas du centre du pays et des chargés de la gestion des risques agricoles, pour sensibiliser sur cette maladie qui touche le cheptel bovin afin de pérenniser la production

nationale, précise le communiqué. « La CNMA en sa qualité d'assureur-conseil de proximité, met à la disposition des éleveurs, ses vétérinaires et son réseau d'experts pour les accompagner en matière de conseils et de mesure à prendre », indique la compagnie d'assurance agricole notant qu'« en cas de suspicion, des prospections seront organisées au niveau des étables et écuries pour détec-

ter les signes de la maladie et ce, dans le cadre d'une surveillance proactive, qui demeure essentielle ». Non transmissible à l'homme, la DNS bovine est une maladie virale affectant uniquement les bovins. Transmise principalement par les insectes piqueurs, elle se manifeste par de la fièvre et des modules de tailles variées sur la peau des animaux.

RELIZANE

PLUS DE 1.000 RETRAITÉS BÉNÉFICIENT DE L'AIDE À DOMICILE

Un total de 1.050 retraités de la wilaya de Relizane ont bénéficié, cette année, du service d'aide sociale à domicile fourni par la caisse nationale de retraite (CNR). C'est ce qu'ont indiqué hier, les responsables de l'agence de la CNR de Relizane. Yasmîna Djedid chargée de communication au sein de l'agence, a déclaré en marge de la campagne « Semaine de l'aide sociale à domicile » qu'entre 75 et 100 retraités par mois souffrant d'incapacité ou de handicap ont bénéficié des services supervisés par l'aide sociale de l'agence, qui incluent un accompagnement sanitaire, tel que l'assistance pour recevoir

des soins ou la fourniture de matériel médical et autres équipements. Dans ce cadre, depuis le début de l'année, 17 fauteuils roulants, 20 matelas médicaux anti-escarres, 5 appareils auditifs, ainsi que des béquilles, des ceintures médicales et d'autres équipements médicaux ont été distribués, ajoute Mme Djedid. Elle a également souligné que ces retraités ont bénéficié d'un accompagnement administratif, incluant la gestion de la remise des documents administratifs des organismes de sécurité sociale à leur domicile, ainsi que l'assistance pour extraire et déposer ces documents auprès des services

de la CNR, en plus d'autres services au niveau des sièges d'APC ou des bureaux de poste. Le dispositif d'aide sociale à domicile, selon la même responsable, reflète la volonté des autorités publiques de renforcer l'aspect social et de réaliser le principe de justice sociale, en mettant en place des mécanismes permettant de fournir des soins sociaux à tous les retraités, notamment ceux des catégories vulnérables, afin de leur permettre de bénéficier de leurs droits et services dans les meilleures conditions. La Caisse nationale de retraite (agence de Relizane) a lancé cette campagne, qui se poursuivra jus-

qu'au jeudi prochain, pour mettre en lumière les activités sociales proposées aux retraités et ayants droit à travers le « dispositif d'aide sociale à domicile », visant à humaniser les relations avec les retraités, en particulier les malades, les personnes âgées et celles ne pouvant pas se déplacer et s'occuper de leurs affaires personnelles. A noter que l'agence de Relizane de la CNR prend en charge plus de 59.000 retraités dans diverses communes de la wilaya à travers quatre centres d'accueil dans les communes d'Ammi Mousa, Zemmoura, Oued R'hiou et Sidi M'hamed Benali, selon Mme Djedid.

EL BOUAGHI

UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE DE 280 MILLIONS DA POUR ÉQUIPER LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Une enveloppe financière de 280 millions DA a été mobilisée pour l'acquisition d'équipements médicaux au profit des établissements sanitaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi, selon le directeur de l'Administration locale (DAL), Tahar Merika. Ces équipements médicaux sont destinés aux établissements

publics hospitaliers des communes d'Ain Beida, d'Ain M'lila, d'Ain Fakroun, de Meskiana et d'Oum El Bouaghi, ainsi qu'à 9 établissements publics de santé de proximité, a précisé, à l'APS, le responsable. Les cahiers de charges des équipements médicaux ont été établis, et leur acquisition débutera « avant la fin

du premier trimestre 2025 », a-t-il relevé, ajoutant que les lots sont constitués « d'appareils de radiologie, d'aseptisation et de divers matériels pour les services de dialyse et de chirurgie, notamment ». L'acquisition de ces équipements a été décidée suite aux demandes formulées par les directeurs des éta-

blissements sanitaires concernés, a souligné M. Merika, révélant qu'il sera procédé au cours du premier trimestre 2025 à l'achat de cinq ambulances pour les hôpitaux de la wilaya. « Un montant de 75 millions DA a été puisé du budget de la wilaya pour cette opération », a-t-il poursuivi.

TISSEMSILT

SIGNATURE DE CINQ CONVENTIONS DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de Tissemsilt a signé, dernièrement, cinq conventions de partenariat avec des secteurs d'activité de la wilaya. Ces conventions ont été signées entre les établissements du secteur de la formation professionnelle de la wilaya et cinq secteurs, à savoir les travaux publics, l'urbanisme, la construction, le logement, l'université et l'agence locale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), a indiqué cette source. L'objectif de cette démarche est de soutenir et d'accompagner ces secteurs dans le domaine de la formation, ainsi que d'encourager la création et le développement de microprojets, a indiqué à l'APS, Boualem Youcefi, chef du service de la formation continue et du partenariat à la DFEP. Les conventions contribuent également à renforcer la politique de formation dans ces secteurs, notamment en matière d'entrepreneuriat, de stimulation de l'esprit d'initiative, d'encouragement des stagiaires et des apprentis diplômés à créer des entreprises durables et performantes, capables de répondre aux besoins du marché local et à la croissance économique, a ajouté la même source. Le responsable a souligné que ces secteurs ont été ciblés en raison de leur dynamisme et de l'activité qu'ils connaissent dans la wilaya, notamment les grands chantiers liés à ces secteurs, après que la wilaya ait bénéficié du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest. Les secteurs signataires de ces conventions s'engageront à fournir au secteur de la formation leurs besoins réels et à recruter directement les formés après l'obtention de leurs diplômes et qualifications, tandis que le secteur de la formation se chargera de son côté de former les porteurs de projets et d'idées pour acquérir les compétences nécessaires à la création et à la gestion de petites entreprises, en leur fournissant les meilleures pratiques et approches dans le domaine de l'entrepreneuriat, a précisé le responsable. Il a également indiqué que la DFEP prépare une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, permettant aux personnes intéressées d'obtenir une formation selon les spécialités exprimées, incluant, en partie, la formation des femmes rurales dans divers métiers et artisanats. A noter que le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la wilaya a signé plus de 40 conventions de partenariat au cours de cette année avec différentes institutions et secteurs de la wilaya.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Aspirine, une prise quotidienne serait dangereuse

La prise quotidienne d'une micro-dose d'aspirine pour prévenir le risque de crise cardiaque ou d'AVC présenterait « un risque réel » pour la santé. En effet, les bénéfices cardiovasculaires de l'aspirine sont contrebalancés par le risque d'hémorragie.

De l'aspirine tous les jours pour fluidifier le sang, empêchant la formation de caillots, et limiter les risques de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral (AVC) : c'est ce que recommandent certains médecins, même lorsque les patients sont en bonne santé et sans antécédent cardiaque. Pourtant, selon de nombreuses études, cette pratique ne serait pas sans danger. L'aspirine est l'un des médicaments les plus fréquemment utilisés dans le monde. Toutefois, son rôle dans la prévention primaire des maladies cardiovasculaires est controversé. Les premiers essais évaluant l'aspirine dans cette indication, menés avant le tournant du millénaire, ont suggéré une réduction des maladies cardio-vasculaires (MCV), essentiellement infarctus du myocarde (IM) et AVC, avec cependant

Amel B un risque accru de saignement. En revanche, il n'y avait pas de diminution de la mortalité. Dans un effort pour équilibrer les avantages et les inconvénients de l'aspirine, les directives internationales sur la prévention primaire des MCV n'ont généralement recommandé l'aspirine que lorsqu'il existe un risque substantiel d'événements cardiovasculaires sur 10 ans. Cependant, en 2018, trois grands essais cliniques randomisés étudiant l'aspirine en prévention primaire des MCV ont montré peu ou pas d'avantages, et ont même suggéré un préjudice net avec une augmentation de la mortalité toutes causes confondues. En 2022, pour mettre à jour sa recommandation de 2016, le groupe de travail de l'US Preventive Services Task Force (USPSTF) avait commandé une revue systématique sur l'efficacité de l'aspirine pour réduire le risque de MCV,



de mortalité cardiovasculaire et de mortalité toutes causes confondues. La population étudiée était formée d'adultes âgés de 40 ans ou plus, sans signe de MCV et qui ne présentent pas de risque accru de saignement (par exemple, aucun antécédent d'ulcère gastro-intestinal ou de saignement récent, absence d'utilisation de médicaments augmentant le risque de saignement). L'USPSTF avait conclu, avec une certitude modérée, que l'utilisation de l'aspirine en prévention primaire des MCV chez les adultes de 60 ans ou plus ne présentait aucun avantage net. Chez les adultes âgés de 40 à 59 ans les preuves indiquaient que le

bénéfice net était très faible. Ainsi, l'USPSTF recommandait de ne pas initier de l'aspirine à faible dose en prévention primaire chez les adultes de 60 ans ou plus. Depuis des décennies, l'aspirine à petite dose (75 à 160 mg) a été prescrite en prévention des accidents cardiovasculaires. Mais cette recommandation est remise en cause depuis quelque temps, du fait d'études laissant entendre qu'une telle pratique serait inutile, sinon dangereuse. Les sociétés savantes, l'American College of Cardiology et de l'American Heart Association recommandent de ne pas utiliser l'aspirine pour la prévention primaire

chez les personnes âgées, du fait d'études "à charge". Une telle utilisation "abusive" de l'aspirine a en effet été associée à un potentiel sur-risque de cancer ou d'hémorragies internes. La dernière étude en date parue le 25 juin 2024 dans la revue *Annals of Internal Medicine*, menée à partir des données de santé de plus de 160 millions d'adultes, met en évidence le besoin urgent pour les médecins de s'emparer du sujet, et de discuter des bénéfices et des risques avec leurs patients âgés. Et ce afin de ne pas leur faire courir de risque inutile pour leur santé, s'ils n'ont aucun antécédent cardiovasculaire ni maladie cardiovasculaire diagnostiquée. Les experts soulignent qu'en prévention primaire, une alimentation saine et équilibrée et un mode de vie sain, suffisamment actif, si possible sans tabac, réduisent déjà substantiellement le risque d'incident et de maladie cardiovasculaire. Mieux vaut par ailleurs consulter son médecin traitant avant de débiter un éventuel traitement préventif à base d'aspirine. **A. B**

SELON L'OMS

Le Yémen est le pays le plus touché par le choléra dans le monde

Avec 35 % de la charge mondiale de choléra et 18 % de la mortalité mondiale déclarée, le Yémen est le pays le plus touché par le choléra dans le monde, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon l'OMS, ce pays connaît une transmission persistante du choléra depuis de nombreuses années, y compris la plus grande flambée - entre 2017 et 2020 - enregistrée dans l'histoire récente. Au 1er décembre, le Yémen avait signalé près de 250.000 cas suspects de choléra, avec 861 décès associés depuis le début de l'année. Le nombre de cas et de décès signalés en novembre 2024 est supérieur de 37 % et 27 % à celui du même mois en 2023. « L'OMS et les acteurs humanitaires sont mis à rude épreuve dans leurs efforts pour répondre aux besoins croissants en raison de graves pénuries de financement », a déclaré le Dr Arturo Pesigan, Représentant de l'OMS au Yémen.

La flambée de maladies d'origine hydrique comme le choléra et la diarrhée aqueuse aiguë fait peser une char-

ge supplémentaire sur un système de santé déjà éprouvé et confronté à de multiples flambées de maladies.

Le manque d'accès à l'eau potable, les mauvaises pratiques d'hygiène au sein des communautés et l'accès limité à des traitements opportuns entravent encore davantage les efforts de prévention et de lutte contre la maladie.

L'OMS attribue largement l'augmentation de cette année à la mise à jour des données du Yémen, des ajustements ayant été effectués pour prendre en compte des informations plus détaillées provenant de tous les gouvernorats.

« Le manque d'accès à l'eau potable, les mauvaises pratiques d'hygiène au sein des communautés et l'accès limité à des traitements opportuns entravent encore davantage les efforts de prévention et de lutte contre la maladie ».

La lutte contre le choléra au Yémen nécessite des interventions urgentes et globales, couvrant la coordination, la surveillance, la capacité des laboratoires, la gestion des cas, les initiatives d'engagement communautaire, l'eau,

l'assainissement et l'hygiène (WASH) et les vaccinations orales contre le choléra.

Les infrastructures publiques d'eau et d'assainissement endommagées doivent être remises en état de manière intensive pour éviter que ne se reproduise le scénario dévastateur que le pays a connu entre 2017 et 2020.

La réponse au choléra au Yémen est confrontée à un déficit de financement de 20 millions de dollars américain pour la période de réponse entre octobre 2024 et mars 2025. Entre mars et fin novembre 2024, 47 centres de traitement de la diarrhée (DTC) et 234 centres de réhydratation orale (ORC) ont été fermés par manque de financement.

Dix-sept autres centres de traitement de la diarrhée et 39 centres de réhydratation orale devraient être fermés d'ici la fin de l'année 2024 - soit 84 % des centres de traitement de la diarrhée et 62 % des centres de réhydratation orale - si aucun financement supplémentaire n'est accordé aux partenaires de la santé.

ORAN

Saisie de 20.000 comprimés psychotropes

La brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes de la Sûreté de wilaya d'Oran a démantelé un réseau criminel impliqué dans le trafic de ces substances et saisi 20.000 comprimés de psychotropes. C'est ce qu'a indiqué hier, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, notamment le trafic de drogue et de psychotropes, a permis d'arrêter deux individus impliqués dans cette affaire et de saisir 20.000 comprimés de type Prégabaline 300 mg.

L'arrestation a été rendue possible après l'exploitation d'informations concernant la présence de deux personnes dans la région, connues pour leur activité dans le trafic de drogue. Suite à ces informations, la brigade a surveillé et suivi leurs déplacements et activités, ce qui a permis de procéder à l'arrestation des deux suspects.

Ces derniers utilisaient leurs domiciles comme cachettes pour stocker les substances prohibées.

Après la délivrance d'une autorisation par le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania, les policiers ont saisi les substances prohibées et une somme d'argent de 1.120.000 dinars, provenant des revenus de cette activité criminelle.

Selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Oran, une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects pour constitution d'une association de malfaiteurs, détention, stockage et transport de psychotropes dans le but de les écouler, et ce au sein d'un groupe criminel organisé, avec un impact sur l'économie nationale et la santé publique.

2E RENCONTRE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE À DISTANCE

Belmehdi préside la cérémonie de clôture

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de clôture des travaux de la 2e rencontre nationale de l'enseignement coranique à distance, organisée sous le thème "La Makraâ électronique algérienne, perspectives et aspirations". Au dernier jour de cette rencontre de trois jours, 21 lauréats ont été distingués ainsi qu'un nombre d'encadreurs ayant contribué à l'organisation de ce concours qui a vu la participation de

37 pays, en sus de lauréats étrangers du Bangladesh, de la Jordanie et de l'Indonésie.

M. Belmehdi a souligné que le ministère "adhère aujourd'hui au système numérique, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en adoptant "la Makraâ électronique algérienne". A noter que le Concours d'enseignement coranique à distance a concerné les catégories suivantes : les récitants du Coran entier avec Tajwid (psalmodie) pour les

moins de 25 ans, les récitants du Coran entier avec Tajwid pour les plus de 25 ans, ainsi que les récitants de la moitié du Coran avec Tajwid pour les moins de 25 ans. Il s'agit également des catégories de récitants de la moitié du Coran avec Tajwid pour les plus de 25 ans, de récitants du quart du Coran avec Tajwid pour les moins de 25 ans, et de récitants du quart du Coran avec Tajwid pour les plus de 25 ans, en sus d'une catégorie pour la récitation et la psalmodie du Saint Coran.

ROUMANIE

Les pro-européens trouvent un accord de gouvernement

Après les consultations avec les partis politiques roumains, le président Klaus Iohannis a désigné le premier ministre sortant à la tête d'un nouveau gouvernement de coalition pro-UE. Le nouveau gouvernement a été chargé d'assurer la stabilité et de maintenir la trajectoire pro-européenne du pays.



Quatre forces politiques pro-européennes ont trouvé un accord lundi pour former un gouvernement en Roumanie, contre l'extrême droite en pleine ascension, et pour désigner un candidat unique à la présidentielle après son annulation surprise. L'ancien président du Sénat Crin Antonescu a été choisi lundi 23 décembre par les forces pro-européennes en Roumanie pour les représenter comme candidat unique à la présidentielle, face à l'extrême droite qui a le vent en poupe. « Je désigne comme Premier ministre Marcel Ciolacu », a déclaré le président libéral Klaus Iohannis. « Je lui souhaite beaucoup de succès pour la nouvelle coalition pro-européenne », « capable

de gérer le calendrier des futures élections », a-t-il ajouté. « Nous avons un accord politique », avait annoncé plus tôt Marcel Ciolacu, chef social-démocrate du gouvernement sortant, reconnaissant que sa tâche ne serait « pas facile » après le récent chaos électoral. « Notre devoir est avant toute chose de défendre les valeurs démocratiques, dans l'Otan », a-t-il ajouté. Selon cet accord, la nouvelle majorité issue des législatives du 1^{er} décembre emmenée par les sociaux-démocrates du PSD, arrivés en tête avec 22% des voix, sera appuyée par les libéraux du PNL, comme lors de la précédente législature. Mais aussi cette fois par le parti

UDMR de la minorité hongroise et par le rassemblement des minorités ethniques (GPMN). La formation de cette majorité intervient après un coup de théâtre sans précédent, l'annulation le 6 décembre de la présidentielle par la Cour constitutionnelle, à deux jours du second tour. Les autorités ont produit des documents des services de renseignements étayant les accusations sur le rôle « massif » de TikTok dans la campagne, avec la Russie dans le viseur, l'UE ouvrant par ailleurs une enquête. Au premier tour de la présidentielle, le candidat nationaliste Calin Georgescu était arrivé en tête à la surprise générale, balayant les favoris dans les

rangs des partis de gouvernement et provoquant un séisme politique. Cet ancien haut-fonctionnaire de 62 ans, critique de l'UE, de l'Otan et de toute aide militaire à l'Ukraine, avait alors parlé de « coup d'État » et estimé que la « démocratie était en danger ». Le nouveau gouvernement roumain devra organiser le scrutin et les forces politiques composant la majorité se sont mises d'accord pour avoir un candidat commun à la présidence. « Nous avons convenu que ce candidat serait Crin Antonescu », un ancien président libéral du Sénat âgé de 65 ans et arrivé troisième à la présidentielle en 2009, a déclaré le représentant des libéraux Ilie Bolojan. En 2009, Crin Antonescu avait déjà été candidat à l'élection présidentielle et s'était placé au troisième rang. Il a été le chef des libéraux entre 2009 et 2014, tout en présidant le Sénat entre 2012 et 2014. Il a été président de la Roumanie par intérim un mois et demi durant, à l'été 2012. Dan Tanasa, porte-parole du parti AUR, a dénoncé pour sa part dans un communiqué de presse un « simulacre démocratique », « toutes les procédures ayant été forcées » pour mettre en place « un gouvernement illégitime ».

SOUDAN

"Le conflit a entraîné l'effondrement du système de santé"

Heysem Mohammed Ibrahim, le ministre soudanais de la Santé, a expliqué que le conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), qui dure depuis environ 20 mois dans le pays, a provoqué l'effondrement du système de santé. Au Soudan, pays d'Afrique de l'Est, la guerre entre l'armée et les FSR se poursuit dans de nombreux États, laissant la population face à diverses difficultés. Ce conflit a causé d'importantes destructions dans des domaines tels que les infrastructures, l'économie, l'éducation et la santé, et a provoqué la plus grande crise de déplacement au monde. Depuis le 15 avril 2023, toutes les tentatives visant à mettre fin au conflit entre l'armée soudanaise et les FSR, autrefois alliées, en raison de désaccords sur des questions telles que la réforme militaire et l'intégration, ont échoué. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de 20 000 personnes ont perdu la vie à cause du conflit, le nombre de personnes ayant quitté le pays a dépassé les 3 millions et près de 9 millions d'autres ont été déplacées à l'intérieur du pays. Plus de 25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Le ministre soudanais de la Santé, Heysem Mohammed Ibrahim, a abordé l'impact de la guerre sur le système de santé du pays. Heysem Mohammed Ibrahim a souligné que la crise actuelle au Soudan était sans égal sur les plans humanitaire et sanitaire, notant que les "milices" (des FSR) avaient violé les normes internationales, les lois et la morale, ciblant les citoyens, les maisons, les centres de services, les réseaux d'eau, d'électricité et d'énergie, les récoltes, les hôpitaux et les fournitures de médicaments. Rappelant que la guerre a commencé dans la capitale Khartoum, le ministre soudanais a souligné qu'une énorme crise de déplacement s'est produite et que certaines personnes ont dû migrer plusieurs fois d'affilée.

CANADA

Trudeau fait face à des pressions l'incitant à démissionner

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau fait face à des pressions croissantes l'incitant à démissionner, alors qu'il persiste à éviter de répondre à la presse. Plus de 50 législateurs ontariens du parti libéral de Trudeau seraient parvenus à un consensus lors d'une conférence téléphonique samedi, appelant le premier ministre à démissionner, a rapporté la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) au cours du week-end. Cela représente environ un tiers du parti, qui compte 153 sièges au Parlement. Parallèlement, le chef du Nouveau parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, dont le soutien a permis aux libéraux minoritaires de gouver-

ner, a déclaré qu'il demanderait un vote de défiance à la première occasion, ce qui déclencherait des élections. Les conservateurs et le Bloc Québécois se sont joints au chœur pour réclamer la démission de Justin Trudeau. Celui-ci s'est vu reprocher son action à une époque où les prix des denrées alimentaires augmentaient et où il y avait une pénurie de logements. « Les libéraux ne méritent pas une autre chance », a écrit Singh dans une lettre ouverte vendredi, a rapporté la CBC. « C'est pourquoi le NPD votera pour faire tomber ce gouvernement. » Après neuf ans au poste de premier ministre, Trudeau voit son avenir de plus en plus menacé après

que plusieurs sondages ont montré que les libéraux étaient loin derrière, le premier ministre lui-même n'obtenant qu'un taux d'approbation de 28 %, selon un sondage de fin d'année de l'institut Angus Reid. Le départ de Trudeau a commencé à être évoqué par les libéraux. La semaine dernière, la lame de fond s'est transformée en tsunami après la démission de la vice-première ministre et ministre des finances, Chrystia Freeland, dans une lettre rendue publique le jour même, le 16 décembre, où elle était censée présenter le budget d'automne. Freeland a révélé que Trudeau l'avait informée le 13 décembre qu'elle serait remplacée

et qu'il lui avait proposé un rôle mineur au sein du cabinet. Elle a refusé l'offre et a publié sa lettre de démission sur les médias sociaux le lundi suivant. « Après réflexion, j'ai conclu que la seule voie honnête et viable pour moi est de démissionner du Cabinet », a-t-elle écrit dans sa lettre. Cette lettre avait eu l'effet d'une bombe politique, si bien que Trudeau avait commencé à se dérober et à rester injoignable pour tout commentaire. Selon certaines sources, Trudeau réfléchira à son avenir politique pendant les fêtes de fin d'année, en famille. Il partira ensuite en vacances de ski en Colombie-Britannique.

HAWAÏ

Le volcan Kilauea de nouveau en éruption

Un des volcans les plus actifs du monde, le Kilauea dans l'archipel américain d'Hawaï, est entré en éruption lundi, a fait savoir l'institut américain de géophysique (USGS). Des images dévoilées par les autorités ont montré l'apparition de fissures dans le cratère du volcan, d'où sont sortis des jets de lave. L'éruption a commencé aux environs de 02h20 du matin heure locale (12h20 GMT), a déclaré l'institut. « À 04h30 du matin, des fontaines de lave d'une hauteur de 80 mètres ont été observées », a-t-il ajouté. « Des matériaux en fusion, y compris des bombes de lave, sont éjectés » depuis la caldeira du volcan. L'éruption envoie également de la matière beaucoup plus haut dans l'atmosphère. « Le panache de gaz volcaniques et de fines particules volcaniques atteint des altitudes de 6000 à 8000 pieds (1800 à 2400 mètres) au-dessus du niveau de la mer (...) et les vents le transportent vers le sud-ouest », a indiqué l'USGS.

Une explosion dans une usine de munitions fait au moins 12 morts

Au moins 12 personnes ont été tuées et trois autres blessées et trois autres blessées mardi dans une explosion survenue dans une usine de munitions du nord-ouest de la Turquie, a annoncé le gouverneur de la province. « Douze de nos concitoyens sont morts dans l'explosion de l'usine du district de Karesi », a déclaré le gouverneur de la pro-

vince de Balikesir, Ismail Ustaoglu, sur la chaîne d'information en direct NTV. Les trois personnes blessées dans l'explosion ont été hospitalisées sans que leur état de santé ne soit jugé grave, selon le gouverneur. Selon les autorités locales, l'usine où est survenue l'explosion produit des munitions et des explosifs à usage

civil. Des images diffusées par les chaînes de télévision turques montrent des panneaux de métal et des morceaux de verre soufflés aux alentours de l'usine, qui s'est en partie effondrée, indique encore le gouverneur. Une enquête a été ouverte et la piste du sabotage a d'ores et déjà été écartée, selon les autorités.

TRANSFERTS DE NOS INTERNATIONAUX

Benrahma vers l'Angleterre, Bounedjah intéresse Al Ahly

Le mercato hivernal pourrait apporter du nouveau pour certains de nos joueurs internationaux qui pourraient changer d'air. Si certains seraient contraints à cette option, en raison de leur souhait de gagner du temps de jeu, d'autres par contre, souhaitent trouver de nouvelles opportunités que ce soit financières ou sportives.

Marouane A.

C'est le cas, par exemple, de l'attaquant de l'Olympique Lyonnais, Saïd Benrahma, qui serait proche d'un transfert vers l'Angleterre qu'il retrouvera après avoir déjà joué dans ce championnat avec les formations de Bentford et West Ham. Ce dernier suscite l'intérêt de Burnley, qui envisage un transfert cet hiver. Le club anglais aurait déjà pris contact avec l'OL pour explorer les possibilités d'un transfert. Burnley, actuellement 3e en championnat et qui joue la montée en Première League, cherche à renforcer son secteur offensif. Une option de prêt avec obligation d'achat en fin de saison serait envisagée, une stratégie déjà adoptée par le club pour contourner les contraintes du fair-play financier. Cette approche pourrait être avantageuse pour les deux parties, l'OL étant sous pression pour réduire sa masse salariale après sa rétrogradation à titre conservatoire



par la DNCG. Sous contrat avec Lyon jusqu'en 2027, Benrahma n'a pas réussi à s'imposer comme un joueur totalement incontournable cette saison. L'ailier algérien figure sur la liste des transferts. Cependant, sa cote sur le marché reste intacte : Transfer-

markt évalue sa valeur à environ 15 millions d'euros, et son expérience en Premier League et en Ligue Europa continue de susciter l'intérêt des recruteurs. Pour Burnley, l'arrivée de Benrahma représenterait une opportunité de dynamiser une attaque en

manque de réalisme. Le club peine à trouver une formule offensive efficace cette saison, notamment face à des équipes regroupées défensivement. Benrahma, connu pour sa créativité et sa capacité à débloquer des situations complexes, pourrait être l'élément manquant pour déséquilibrer les blocs bas et offrir des solutions supplémentaires. Néanmoins, Burnley n'est pas le seul club sur le dossier. En effet, certains clubs du Golfe, attirés par les talents algériens ces dernières années, surveillent également sa situation et pourraient faire une offre alléchante à l'OL.

BOUNEDJAH VERS UN PRÊT AU AHLY

De son côté, Baghdad Bounedjah a été aperçu au Caire lundi soir, après avoir passé quelques jours de vacances à Paris. Étant sous contrat avec Al Shamal au Qatar, sa présence dans la capitale égyptienne suscite de nombreuses spéculations quant à un possible transfert. Selon cer-

taines sources, Al Ahly, le club phare d'Égypte, aurait manifesté un intérêt pour un prêt de l'international algérien. Cette opération viserait à renforcer l'attaque des "Diables Rouges" en vue de leur participation à la Coupe du monde des clubs, prévue en début d'été prochain. L'expérience et l'efficacité de Bounedjah en font un atout de choix pour un club souhaitant briller sur la scène internationale. Bien que rien n'ait été officialisé pour l'instant, la présence de Bounedjah au Caire pourrait être un indice révélateur de discussions avancées entre les deux parties. Certains observateurs évoquent même un possible accord imminent. Pour rappel, Bounedjah, 31 ans, reste un joueur emblématique du football qatari, où il a marqué les esprits lors de son passage à Al Sadd. Aujourd'hui, sous les couleurs d'Al Shamal, il continue de dominer les classements, étant actuellement le meilleur buteur du championnat avec 11 réalisations en autant de rencontres. **M. A.**

TUNISIE

Tougai marque sur un service de Belaili

Le duo algérien Belaili-Tougai a failli faire gagner l'ES Tunis dans le classico tunisien face au Club Africain. De retour dans le groupe depuis près d'un mois, Mohamed Amine Tougai a failli devenir le héros du club hier au stade de Radès en marquant un but de la tête à la 44e minute, sur un coup franc de Belaili. C'est le club africain qui a ouvert le score à la 8e minute par Yusuf avant que Yan Sasse n'égalise à la 40e. Après le but de l'algérien à la 44e, le Taraji était en passe de remporter le derby et revenir suffisamment près de son adversaire du jour mais Bouabid a remis les deux équipes à égalité, score final 2-2.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION

L'AG électorale fixée au samedi 28 décembre

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de natation (FAN) a été fixée au samedi 28 décembre, a indiqué le secrétariat général de l'instance fédérale. Selon le communiqué de la FAN, les candidats à la présidence de l'instance ainsi que ceux au bureau fédéral seront connus mardi, à l'issue de la délibération de la commission de recours. Pour rappel, les membres de l'Assemblée générale réunis le 16 décembre dernier en session ordinaire ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2024 et du mandat olympique écoulé (2021-2024). Lors du dernier mandat olympique (2021-2024), la Fédération algérienne de natation a connu trois présidents qui se sont succédés à la tête de l'instance : Abdelhakim Boughadou (élu en 2021), puis Yahia Chérif Mohamed (septembre 2023) et Nasreddine Zahafi (mars 2024).

MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS

Sadi rencontre un responsable du département de gouvernance de la FIFA

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a reçu ce lundi au siège de la FAF à Dely-Brahim (Alger), Ahmed Harraz, responsable au niveau du département de gouvernance des associations membres de la Fédération internationale (FIFA), a indiqué l'instance fédérale, dans un communiqué publié sur son site officiel. "Au menu de cette réunion de travail, la finalisation du dossier relatif à la mise en conformité des statuts de la fédération avec ceux de la FIFA et les textes des lois algériennes", précise la FAF. En novembre 2023, le

Bureau fédéral de la FAF, avait désigné les deux avocats membres du BF, en l'occurrence Maîtres Rafika Guellati et Redouane Negadi et le secrétaire général de la FAF Nadir Bouzenad, pour préparer la mise en conformité des statuts de la fédération en adéquation avec la réglementation nationale et celle de la FIFA. Ce dossier, qui devait connaître son épilogue avant la fin de l'année 2022, a connu de nouvelles adaptations suite à l'avènement du Décret exécutif n 22-309 du 12 septembre 2022 modifiant et complétant le décret exécutif n 14-330 du 27

novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type. La FAF avait tenu en 2023, des séances de travail avec des représentants de la FIFA, au sujet de la finalisation du dossier relatif à la mise en conformité des statuts de la fédération avec ceux de la FIFA et les textes des Lois algériennes. Sur recommandation de la FIFA, la FAF avait entamé depuis novembre 2019, un processus pour l'amendement de ses statuts, rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS : La LFP dévoile le programme de la 15^e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé lundi sur son site officiel, le programme de la 15e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, qui s'étalera sur trois jours, soit le jeudi 26, le vendredi 27, et le samedi 28 décembre. Ainsi, cette ultime journée de la première partie de la saison, qui se jouera dans son intégralité,

débutera jeudi avec trois matchs au menu : NC Magra-MC Alger, ES Mostaganem-Paradou AC, et USM Alger-MC Oran. Les péripéties de cette 15e journée se poursuivront vendredi avec également trois rencontres au programme, alors que les deux derniers matchs se joueront samedi, précise la même source. Le fait marquant de

cette 15e journée est le déroulement de pas moins de quatre matchs à huis clos, en raison de la sanction imposée par la commission de discipline de la LFP, il s'agit de NC Magra-MC Alger, ES Mostaganem-Paradou AC, CR Belouizdad-Olympique Akbou, et MC El-Bayadh-USM Khenchela. sa (Afak Relizane)

CYCLISME : La 2^e Course nationale de Rouiba le 27 décembre

La deuxième Course nationale de Rouiba se déroulera dans la matinée du 27 décembre courant, sur une distance de 88 kilomètres, dans la banlieue Est d'Alger, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Ouverte aux seniors, aux juniors et aux cadets de deuxième année, la course se déroulera sur un circuit fermé de 22 kilomètres, que les participants devront parcourir quatre fois, pour une distance totale de 88 kilomètres. La première Course nationale de Rouiba, disputée le 20 décembre courant, également sur une distance de 88 kilomètres, a été remportée par le représentant du Mouloudia

d'Alger, Abdallah Benyoucef, avec un chrono de 2h11:47. Sur le podium des seniors, il avait devancé Chems-Eddine Saci, du Chabab Azzaba, qui avait réalisé le même chrono, alors que Mohamed Achraf Amellal, du Club Cycliste de Khemis Miliana, avait pris la troisième place avec un chrono de 2h12:07. Chez les juniors, c'est Mohamed Mellak, sociétaire de l'Olympique Baraki qui l'a emporté en 2h12:07, devant Mohamed Gaâouir du Club Cycliste Didouche Mourad (2e/même temps) et Mahmoud Sidi-Moussa, également de l'Olympique Baraki (3e/même temps).

EN FÉMININE U17

Les Vertes se préparent à Sidi Moussa

La Fédération Algérienne de Football indique que l'Équipe Nationale Féminine U17 a débuté un stage de cinq jours au Centre Technique Nationale de Sidi Moussa. Ce regroupement d'une durée de cinq jours qui a débuté dimanche 22 décembre et qui prendra fin le 27 décembre prochain entre dans le cadre de la préparation des joueuses aux éliminatoires à la Coupe du Monde U17. Pour ce stage, le sélectionneur Abdenour Mira a fait appel à 26 joueuses. Les Vertes affronteront l'équipe senior du MC Alger ce mardi 24 décembre et l'équipe senior de l'USM Alger le jeudi 26 décembre.

ARSENAL

Bukayo Saka sera absent longtemps

Coup dur pour les Gunners. Le club du nord de Londres va devoir se passer de son ailier anglais Bukayo Saka pour une période estimée à, au moins, six semaines. Le joueur de 23 ans s'est déchiré un tendon de la cuisse et a dû sortir après 24 minutes de jeu sur la pelouse de Crystal Palace le week-end dernier lors de la 17e journée de Premier League.



«Ce n'est pas une bonne nouvelle. Il va être absent pendant plusieurs semaines. C'est un coup dur, mais ce sera un gros exercice pour nous de surmonter un nouveau défi», a expliqué Mikel Arteta qui est resté flou sur l'exacte période d'indisponibi-

lé de son joueur. Selon plusieurs médias britanniques, l'absence de Bukayo Saka pourrait être d'au moins quatre semaines. Dans le pire des scénarios,

l'Anglais manquerait même huit semaines de compétition. Il a quitté le stade de Crystal Palace avec des béquilles samedi. Cette saison, Bukayo Saka

était en très grande forme avec neuf buts inscrits toutes compétitions confondues et 13 passes décisives. En championnat, l'ailier est même le deuxième meilleur passeur à une petite longueur de Mohamed Salah. En octobre dernier il avait déjà manqué deux matches avec les Gunners à cause d'une lésion musculaire. Cette fois, il devrait manquer beaucoup plus de rencontres dans une période toujours très chargée en Angleterre avec le Boxing Day.

ARTETA INQUIET

Devant se passer des services de ses attaquants internationaux Bukayo Saka et Raheem Sterling, tous deux blessés pour de «nombreuses semaines», le coach des Gunners, Mikel Arteta a montré son inquiétude quant à cette situation. Concernant Saka, sorti durant la première période du match à Crystal Palace (5-1) samedi, l'ailier souffre des ischio-jambiers et son absence

s'annonce particulièrement longue. «Ça n'est pas bon. Il sera absent de nombreuses semaines», a indiqué Arteta en conférence de presse. Alors que le joueur âgé de 23 ans (43 sélections) a été aperçu marchant à l'aide de béquilles, le manager espagnol a toutefois écarté l'hypothèse d'une fin de saison anticipée. «Je suis très optimiste quant au fait qu'il sera de retour» d'ici là, a-t-il affirmé. «Cela aurait pu être pire, du genre qui vous éloigne (des terrains) un an», a ajouté Arteta à propos d'un de ses joueurs clés cette saison dans le secteur offensif (cinq buts en championnat et 10 passes décisives toutes compétitions confondues). Il a par ailleurs indiqué qu'un autre attaquant international des Gunners, Raheem Sterling, touché à un genou, serait absent «de nombreuses semaines». Sterling, 30 ans (82 sélections), prêté cette saison par Chelsea, n'a pas réussi à s'imposer jusque-là à Arsenal.

LASSANA DIARRA EN EST LA RAISON

La Fifa apporte des changements au dossier des transferts

«L'affaire Lassana Diarra, une sorte d'affaire Bosman 2.0», qui révolutionnerait le mercato, avait estimé son avocat Jean-Louis Dupont. Il avait vu juste. A une semaine du début du mercato hivernal, la Fédération internationale de football a annoncé lundi l'adoption «d'un cadre temporaire» relatif à la réglementation des transferts des joueurs, après la décision de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) dans l'affaire Lassana Diarra. «Ce cadre porte sur les règles régissant les indemnités pour rupture de contrat, la responsabilité conjointe et solidaire, les incitations à la rupture de contrat, les certificats interna-

tionaux de transferts et les procédures devant le tribunal. Il vise à instaurer davantage de clarté et de stabilité en vue des périodes d'enregistrement à venir ainsi qu'à maintenir des règles universelles», a résumé l'instance dans un communiqué. A l'approche de l'ouverture du mercato d'hiver début janvier, la Fifa ajuste, au moins provisoirement, sa réglementation sur les transferts de joueurs après la décision de la CJUE qui examinait en octobre, à la demande de la justice belge, le cas de l'international français, passé par le PSG et l'OM, qui avait contesté il y a dix ans les conditions de son départ du Lokomotiv Moscou.

FIN DE L'ENTRAVE DE LA LIBERTÉ DE CIRCULATION?

En raison d'une réduction drastique de son salaire, Lassana Diarra avait quitté le club moscovite, mais ce dernier avait jugé la rupture abusive et lui avait réclamé 20 millions d'euros, ramenés à 10,5 millions d'euros. Conséquence: le club belge de Charleroi avait renoncé au recrutement du Français par crainte d'avoir à assumer une partie de ces pénalités, conformément au règlement de la Fifa étudié par la CJUE. Cette réglementation est «de nature à entraver la liberté de circulation des footballeurs professionnels», avait tranché la

Cour. La juridiction considérait qu'elle faisait «peser sur ces joueurs et sur les clubs souhaitant les engager des risques juridiques importants, des risques financiers imprévisibles et potentiellement très élevés ainsi que des risques sportifs majeurs qui, pris ensemble, sont de nature à entraver le transfert international des joueurs.» C'est sur ce point en particulier que la Fifa a modifié dans l'urgence, mais «après une consultation fructueuse des principales parties prenantes du football», précise-t-elle, pour se conformer aux règles de la concurrence en vigueur dans l'UE notamment.

ITALIE

Enquête après les saluts fascistes

Ça ne devrait pas en rester là. La Fédération italienne de football (FIGC) a décidé d'ouvrir une enquête sur le comportement de supporters de la Juve Stabia, un club de deuxième division, après leur célébration par des saluts fascistes du but inscrit par Romano Floriani Mussolini, arrière-petit-fils de Benito Mussolini, dimanche lors du match contre Cesena (1-0). «Les employés du parquet fédéral (de la FIGC) enverront un rapport sur l'incident, accompagné de documents vidéo, au juge sportif de la Ligue Serie B pour qu'il se prononce», a indiqué la FIGC ce lundi auprès de l'AFP. Lors de la rencontre comptant pour la 18e journée de Serie B, opposant la Juve Stabia à Cesena, Romano Floriani Mussolini a inscrit à la 21e minute l'unique but de la partie qui était aussi son premier dans les rangs professionnels et sous le maillot de la Juve Stabia Pour fêter sa

réalisation, des dizaines de supporters du club de la ville de Castellammare di Stabia, près de Naples, ont à l'appel du speaker du stade crié à plusieurs reprises «Mussolini» en faisant ce qui ressemble au salut romain ou au salut fasciste, le bras tendu vers l'horizon. Le jeune défenseur âgé de 21 ans a, lui, célébré son but en mettant son index sur la bouche, geste souvent utilisé par les joueurs de football pour faire taire leurs détracteurs. Formé à la Lazio Rome (dont une partie des supporters ultras est ouvertement d'extrême droite et régulièrement pointée du doigt pour des saluts fascistes ou nazis), le latéral droit a été prêté à la Juve Stabia après une saison 2023-2024 passée en troisième division. Depuis son arrivée, il a disputé tous les matchs de son équipe qui occupe provisoirement la quatrième place de la Serie B.

MANCHESTER UNITED

Les souris envahissent Old Trafford

C'est un problème en plus à gérer pour les dirigeants de Manchester United. Si la situation sportive est déjà compliquée, avec une dernière défaite en date dimanche (3-0) à domicile contre Bournemouth en Premier League, les Red Devils font face à une infection de rongeurs dans leur enceinte, à Old Trafford. Les inspecteurs sanitaires ont constaté de nombreux excréments de souris lors de leur dernière visite au stade

comme rapporté par le Daily Mail. Par conséquent, ceux-ci ont attribué une note d'hygiène de deux étoiles au club, bien en deçà des cinq étoiles maximales. Des traces de souris ont été retrouvées à plusieurs endroits du stade, notamment dans un kiosque vendant de la nourriture dans un hall. L'emplacement du stade, construit en 1910 et situé entre un canal et une voie ferrée, expliquerait en partie la situation. Les dirigeants de Man-

chester United, avec l'aide de la mairie, ont déjà fait appel à des entreprises de dératisation pour tenter de résoudre le problème. 13e de Premier League après 17 journées, Manchester United retrouvera Old Trafford une dernière fois en 2024 le 30 décembre, avec la réception de Newcastle en championnat. Avant ça, l'équipe de Ruben Amorim se déplacera lors du Boxing Day, pour défier les Wolves.

AS MONACO

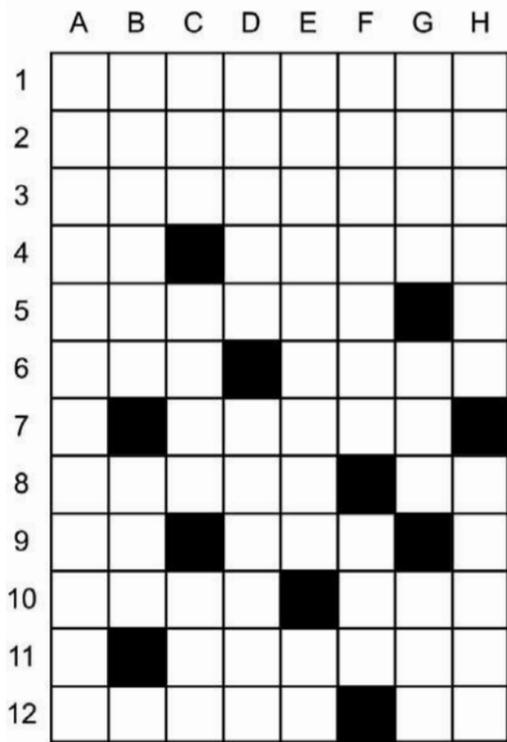
Cherche un avant-centre désespérément

Priorité numéro 9: voici le chantier de l'AS Monaco pour ce mercato hivernal qui s'annonce. Avec un nom qui revient depuis quelques semaines: celui de Randal Kolo Muani, en difficulté et surtout en manque de temps de jeu au PSG ces dernières semaines. Mais l'attaquant français est aussi très suivi en Angleterre et en Allemagne, ce qui ne facilitera pas la tâche du club du Rocher. Le dossier s'annonce compliqué. Adi Hütter, gêné par la blessure de Folarin Balogun, dit beaucoup de bien

de l'ancien buteur de Nantes et Francfort devant la presse. «Kolo Muani? Ce serait bien!», souriait le technicien en début de semaine passée. «Mais on doit être honnête... Il y a beaucoup d'attaquants en Europe qui pourraient nous aider. Je connais Kolo Muani depuis son passage à Francfort, il y a marqué beaucoup de buts, ils étaient très bons. Ça pourrait être un profil. Mais il y a beaucoup de choses qui entrent en compte.» Et notamment l'éventuel montage financier que

pourrait proposer l'ASM au PSG pour enrôler le joueur. Dans le sens des départs, comme depuis plusieurs mercatos, Eliot Matazo ne sera pas retenu. Un renfort dans l'entrejeu est souhaité pour soutenir Denis Zakaria, Lamine Camara et Soungoutou Magassa, qui tirent la langue sur cette fin de phase aller en Ligue 1, avec un gros temps de jeu en championnat et en Ligue des champions. Aleksandr Golovin peut dépanner au milieu mais la volonté n'est pas de l'installer à ce poste.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Elle est légère à pousser.
- B. Leurs cordes se pincet. Pièce suédoise.
- C. Il faut être patient pour la passer. Sa tête est mise à prix. Pièce de tissu pour filer.
- D. Elle donne le trac. Charger en remplissant.
- E. Pas frieux du tout. Il dirige la mine.
- F. Cinquième au cinéma. C'est une référence, au golf.
- G. La bride sur le cou. Liquide précieux. Vallée inondée.
- H. Vieilles coopératives russes. Sorte de blaireau, friand de miel.

HORIZONTALEMENT

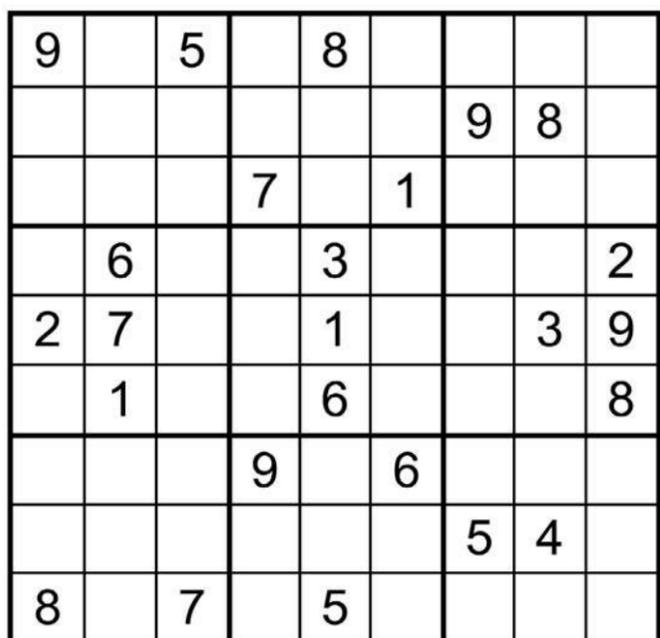
- 1. Panier d'osier de pelote basque.
- 2. Mettre la pression.
- 3. Moyen de défense.
- 4. Le neptunium. Vallée pour un lion.
- 5. Qui ne ferme que rarement les yeux.
- 6. Fait fi du danger. Bêtes à manger du foin.
- 7. Resta dans sa chambre (s').
- 8. Faire une faveur. Berceau pour Abraham.
- 9. L'erbium du chimiste. Il tient le soc.
- 10. Il protège l'oursin. Il fut nouveau, il y a un siècle.
- 11. Travaillée à la main.
- 12. Mener à la chambre. Article étranger.

LES MOTS FLÉCHÉS

PAS COURANTS BÉNÉDICTIONS	APPORTE DU RENFORT PLURIEL DE PENNY	COPIE BEL ESSOR	ANCIEN SOUVERAIN DIEU DES GAULOIS	PERSONNE EN SURPOIDS JAZZ DE CHARLIE PARKER PROJECTION	D'ASPECT RUGUEUX EXCESSIVE		
CINÉASTE IL PEINT SUR LES MANUSCRITS							
BAGARRES CONJUGALES PROCHE DU SUD			TRANSPORT DE BANLIEUSARDS		ON LA REMUE DANS SA TASSE		
GRANDE VALLÉE ÉTHIOPIENNE	LES MURS EN ONT, DIT-ON				ACTINIUM AU LABO ASSEMBLÉE COSMOPOLITE		
ERBIUM SYMBOLISE N'HÉSITE PLUS					DÉBUT D'ÉPI-TAPHE BRIN		
ENDORMIR MOMENTANÉMENT IL SE PRÉPARE AVANT LE DÉPART AURA	EN DÉVOILERA BEAUCOUP HABIT À LA COUR				LE POINT FAIBLE DE LA CUIRASSE MODÈLE	TORTUES MARINES TOUT À FAIT CAPABLE	ARTICLE VOISIN DANS UN SENS NÉGATIF
BRUSQUE ATTAQUE VERBALE ÉCOLE GRECQUE					QUI N'A PEUT-ÊTRE RIEN À DIRE		
C'EST BON POUR LES CHIENS	COMME LES DES SUR LE TAPIS						



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AIGUE ARLEQUIN BACLE BEER BEVUE BINAIRE BRISE DUPE ECRITEAU FINIR
 HABITAT INSERE JUIN MANIABLE MIRETTES NACELLE OCRER PIRANHA PLINTHE
 PUBERTE RESTREINT RETRO RUINE RUSTAUE SCARABEE SIEN TEXANE
 ULTERIEUR UTILE

R	E	E	B	U	T	H	R	E	T	R	O
U	J	D	E	E	A	I	G	U	E	N	M
E	A	U	X	B	N	E	I	S	I	A	I
I	H	A	I	I	A	T	T	U	N	N	R
R	N	T	F	N	C	R	Q	I	B	E	E
E	A	S	N	A	E	E	A	E	R	L	T
T	R	U	E	I	L	B	V	C	I	C	T
L	I	R	N	R	L	U	O	T	S	A	E
U	P	T	A	E	E	P	U	D	E	B	S

IL S'ÉTAIT IMPOSÉ COMME UNE VOIX ESSENTIELLE DE LA SCÈNE INTELLECTUELLE

Boudaoud Amier, figure majeure de la littérature et de la traduction

Boudaoud Amier laisse un vide immense dans la littérature et la traduction algériennes. Son œuvre, elle, demeure un pont entre les langues, les cultures et les générations. Ceux qui l'ont connu saluent la générosité de son esprit et la rigueur de son travail, qui continueront d'inspirer les futures générations d'intellectuels.

Samy Terki



Le monde littéraire algérien est en deuil. Boudaoud Amier, écrivain et traducteur prolifique, est décédé ce lundi à l'âge de 64 ans, laissant derrière lui une œuvre dense et engagée. La nouvelle de sa disparition, annoncée par ses proches, a suscité une vive émotion dans les milieux culturels. Né en 1960 à Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, Boudaoud Amier s'était imposé comme une voix essentielle de la scène intellectuelle algérienne. Son parcours, marqué par une curiosité insatiable et un profond attachement à l'histoire et à la culture du sud-ouest algérien, lui avait valu une reconnaissance nationale et internationale. Traducteur infatigable, Amier

avait contribué à rendre accessible en arabe une riche diversité d'œuvres littéraires et historiques. Parmi ses travaux les plus notables figurent la traduction du recueil de nouvelles Yasmina et autres nouvelles algériennes d'Isabelle Eberhardt (2011) et celle du recueil de poésie Amie cithare de la regrettée Safia Ketou (2017). Il s'était également consacré à la valorisation de l'histoire de la région du sud-ouest algérien, à travers des traductions qui mêlaient érudition et sensibilité. Mais Bou-

daoud Amier n'était pas qu'un passeur de langues. Il était aussi un auteur à part entière, capable de capturer les nuances et les contradictions de la condition humaine. Ses recueils de nouvelles, Sawb Al bahr (2016) et Nazaq (2023), témoignent d'un talent littéraire aiguisé, où le quotidien se mêle à des réflexions universelles. Amier avait également marqué la recherche académique avec des publications dédiées à des figures majeures de la critique littéraire et des études sur le sud-ouest algérien. En 2023, il publie Makhlof Amer, critique littéraire et Khelifa Benamara, chercheur spécialiste du sud-ouest algérien, des ouvrages qui traduisent son engagement pour la préservation et la diffusion de la mémoire intellectuelle algérienne. Sa contribution à un ouvrage collectif sur Ghaza avait aussi illustré sa capacité à s'investir dans des causes dépassant les frontières nationales. En s'éteignant, Boudaoud Amier laisse un vide immense dans la littérature et la traduction algériennes. Son œuvre, elle, demeure un pont entre les langues, les cultures et les générations. Ceux qui l'ont connu saluent la générosité de son esprit et la rigueur de son travail, qui continueront d'inspirer les futures générations d'intellectuels. S.T

ELLES S'ADAPTENT AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les bibliothèques algériennes entrent dans l'ère du tout connecté

Samy Terki

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a dirigé, lundi à Alger, une journée d'étude consacrée au réseautage national des bibliothèques sectorielles et à la transition numérique. L'événement, organisé en présence des cadres du ministère, des directeurs régionaux de la culture et des responsables des principales bibliothèques de lecture publique, visait à mettre en lumière les enjeux liés à la modernisation des infrastructures culturelles dans un contexte de mutations technologiques accélérées. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a insisté sur l'urgence d'adapter les bibliothèques aux exigences du numérique, en améliorant la qualité des services et en renforçant la coopération entre les établissements. «Le réseautage et la numérisation ne sont pas de simples outils techniques, mais des leviers stratégiques pour répondre aux attentes des lecteurs et démocratiser l'accès à la culture», a-t-il souligné. Avec plus de 2,4 millions d'exemplaires disponibles

à travers les bibliothèques publiques, l'Algérie dispose d'un potentiel considérable pour encourager la lecture et promouvoir le savoir. Cependant, selon M. Ballalou, cet héritage reste sous-exploité en raison de l'absence d'une stratégie cohérente de transition numérique. «Dans un monde où les modes de consommation culturelle évoluent rapidement, notamment chez les jeunes, il est impératif que nos bibliothèques intègrent les innovations numériques pour rester pertinentes», a-t-il déclaré. Pour atteindre cet objectif, le ministre a mis en avant plusieurs initiatives en cours, notamment le recrutement de techniciens et d'ingénieurs en informatique, ainsi que la mise à disposition des moyens matériels nécessaires pour accélérer le processus de numérisation et de réseautage. «Il ne s'agit pas seulement de moderniser les bibliothèques principales, mais aussi de transformer leurs annexes en espaces connectés, capables de répondre aux attentes des citoyens, où qu'ils se trouvent». Cette journée d'étude, qualifiée de «trait d'union» par le ministè-

re, a également été l'occasion de faire le point sur les obstacles auxquels font face les directeurs des bibliothèques principales de lecture publique. Des débats ont permis d'échanger des idées et des retours d'expérience, tout en identifiant les besoins concrets pour réussir cette transition. Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'importance d'intégrer l'intelligence artificielle dans les stratégies futures, non seulement pour améliorer l'expérience des utilisateurs, mais aussi pour optimiser la gestion des ressources disponibles. «L'intelligence artificielle peut révolutionner l'accès aux services publics et rendre nos bibliothèques véritablement inclusives», a-t-il affirmé. Au-delà des aspects techniques, cette initiative s'inscrit dans une ambition plus large, faire des bibliothèques publiques des espaces de vie culturelle, accessibles à toutes les catégories sociales. «La numérisation ne doit pas être perçue comme un luxe, mais comme une nécessité pour rapprocher les citoyens de leurs institutions culturelles», a conclu le ministre. S. T

Tlemcen célèbre le patrimoine musical Hawzi

Samy Terki

Le Palais de la culture Abdelkrim-Dali à Tlemcen a résonné, samedi soir, des premières notes du 13e Festival national de la musique hawzi, une édition placée sous le thème « Le Hawzi, périple d'héritage et de patrimoine ». Devant un parterre de mélomanes, de responsables culturels et d'une représentante du ministère de la Culture, cet événement s'est affirmé comme un rendez-vous majeur dédié à la préservation et à la transmission de cet art séculaire. Sous l'égide du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, le festival rassemble cette année 13 associations musicales venues de différentes régions d'Algérie. Une diversité géographique qui souligne l'enracinement du hawzi dans le patrimoine national, mais aussi sa capacité à fédérer les générations autour de l'héritage andalou. Le programme de cette édition se

distingue par son ambition pédagogique et patrimoniale. Deux expositions artistiques inaugurent le festival, l'une dédiée à la noubâ andalouse, pilier de ce genre musical, et l'autre retraçant l'histoire de la musique andalouse à travers les trois grandes écoles qui en assurent la transmission, l'école Sanâa d'Alger, l'école Malouf de Constantine et l'école Gharnata de Tlemcen. Des conférences et séminaires sous le thème « Le Hawzi, voyages et cordes » invitent à une réflexion sur l'histoire et l'évolution de ce patrimoine immatériel. En parallèle, des portes ouvertes sur les associations locales de musique andalouse visent à renforcer leur visibilité et à encourager l'initiation des plus jeunes. Un des temps forts du festival réside dans les Master Classes proposées, permettant aux participants de s'initier à des instruments emblématiques comme le oud et le violon, ou encore de perfectionner leur maîtrise

du chant et de la poésie. Ces ateliers s'adressent particulièrement aux enfants, avec l'objectif d'assurer la relève dans un contexte où la transmission du hawzi repose largement sur l'oralité. Cette 13e édition met un point d'honneur à valoriser les trois grandes écoles qui incarnent l'héritage andalou en Algérie. À Tlemcen, terre de l'école Gharnata, ce festival réaffirme l'importance de la préservation de ce patrimoine en dialogue avec les traditions Sanâa et Malouf, enrichissant ainsi le paysage musical national. En réconciliant tradition et modernité, formation et diffusion, le Festival national de la musique hawzi s'inscrit comme un rendez-vous incontournable pour les mélomanes de ce genre musical, mais aussi pour les défenseurs d'un patrimoine en constante réinvention. Jusqu'à la clôture, Tlemcen vibrera au rythme de ce périple sonore, où le passé dialogue avec l'avenir. Samy T

A NAÂMA

La musique Gnawa à l'honneur

Samy Terki

Le stade municipal d'Aïn Sefra, niché dans la wilaya de Naâma, a vibré lundi soir au rythme envoûtant de la musique Gnawa, marquant le coup d'envoi de la 15^e édition du Festival culturel national dédié à ce patrimoine musical emblématique. Avec la participation de 18 troupes venues de diverses wilayas, l'événement s'affirme comme une plateforme majeure de préservation et de promotion de cet héritage culturel. Dans une déclaration lue par Mohamed Guemmoumia, directeur de la culture et des arts de la wilaya, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a souligné l'importance de ce rendez-vous culturel, reflet de l'engagement de l'État en faveur de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel algérien. Selon lui, la musique Gnawa, empreinte de spiritualité et de rythmes africains, témoigne de la profondeur culturelle et civilisationnelle de l'Algérie. Le ministre a également salué l'émergence de jeunes talents artistiques, perçus comme les porteurs de ce legs pour les générations futures. Le commissaire du festival, Rahmani Mohamed, a pour sa part qualifié l'événement de moment clé pour encourager la créativité et soutenir les jeunes artistes. « Ce festival n'est pas seulement une célébration de la musique Gnawa, mais aussi une occasion d'honorer l'authenticité artistique et de rendre hommage à des figures emblématiques, à l'instar de la regrettée Hasna El-Bacharia, qui a marqué l'histoire de ce genre musical en Algérie et au-delà », a-t-il déclaré.

UNE SCÈNE VIBRANTE, UN PUBLIC CONQUIS

La première soirée a été marquée par une ambiance festive et des prestations remarquées des troupes participantes, devant un public nombreux et enthousiaste. Les rythmes hypnotiques des guembris et des karkabous ont résonné dans le stade, rappelant la puissance évocatrice de cette musique ancestrale. Durant les 4 jours du festival, des soirées artistiques mettront en compétition les groupes représentant des wilayas comme Béchar, Tlemcen, Adrar, et Alger, sous l'œil attentif d'un jury spécialisé. Les trois meilleures performances seront récompensées, avec des prix significatifs mis en jeu.

UN FESTIVAL ITINÉRANT, UN HÉRITAGE RENFORCÉ

Créé en 2007 pour célébrer ce patrimoine musical singulier, le Festival culturel national de la musique Gnawa a connu un tournant en 2021 avec son transfert de Béchar à Aïn Sefra. Ce déplacement s'inscrit dans une dynamique de valorisation territoriale et de diversification des espaces culturels, amorcée par le ministère de la Culture et des Arts.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

LES JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE EN DÉCEMBRE 2025 À LUANDA

L'organisation des 4^e Jeux africains de la jeunesse qu'accueillera l'Angola est prévue en décembre 2025. Le protocole d'organisation de ces jeux a été signé entre l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), le gouvernement angolais et le comité olympique et sportif local, a annoncé l'instance olympique africaine sur son site officiel. Les Jeux africains de la jeunesse, événements majeurs sur le continent, vont

réunir les jeunes talents sportifs du continent autour des valeurs d'excellence, d'inclusion et de solidarité. La cérémonie de signature du protocole s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports angolais, Rui Falcão, du président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf et du président du Comité national olympique d'Angola, Gustavo Dias Vaz da Conceição. À cette

occasion, Mustapha Berraf a réaffirmé l'importance de ce rendez-vous en tant que vitrine du potentiel sportif de la jeunesse africaine, déclarant: « Les Jeux africains de la jeunesse constituent le plus grand événement sportif pour notre jeunesse. Ils ne sont pas seulement une compétition, mais aussi une plateforme unique pour inspirer, former et promouvoir les valeurs olympiques sur tout le continent ».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 25 DÉCEMBRE 2024 // N°977 // PRIX 20 DA

32^E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

L'ANEP marque sa présence

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), marque sa présence à la foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions des pins maritimes (Alger), à travers l'exposition de ses produits et services pour faire connaître son rôle, son expérience et sa place dans le paysage économique national.

L'ANEP est représentée à cette foire à travers ses différentes filiales et unités activant dans différents domaines tels que « Communication et signalétique » (ACS), Anep Messagerie Express (AME), et l'audio-visuel (AL24 News), outre ses unités d'édition et de distribution ainsi que l'imprimerie de Rouiba, lesquelles sont réparties sur deux stands, situés au pavillon central et au pavillon Casbah. Les responsables des stands de l'ANEP ont expliqué que cette participation visait à "affirmer la volonté de l'agence de contribuer aux progrès significatifs réalisés par les entreprises algériennes dans différents secteurs de production et de services, tout comme elle constituait une opportunité pour renforcer l'action de proximité et créer des synergies entre les acteurs économiques". Les deux stands, conçus et réalisés par l'ANEP, attirent un grand nombre de



visiteurs, qu'il s'agisse du grand public ou de chefs d'entreprises en quête de services. Une équipe est mobilisée au service des opérateurs économiques. Inaugurée jeudi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

sous le thème "Notre production, pilier de notre souveraineté", la FPA connaît une participation record avec 603 entreprises exposantes, dont 84 exportatrices. Placée sous le haut patronage du président de la République, cette grande manifestation écono-

mique, qui se poursuit jusqu'au 28 décembre courant, est organisée par la Société algérienne des expositions (filiale de la SAFEX) sous la supervision du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES RÉFUGIÉS SOUDANAIS EN LIBYE

LE HCR APPELLE À PLUS DE FINANCEMENT

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé hier, un appel à plus de financement pour répondre aux besoins croissants des réfugiés soudanais arrivant en Libye, alors que leur nombre augmente et que les températures se rafraîchissent. « Outre l'engagement des autorités et des communautés libyennes à soutenir les Soudanais fuyant le conflit, un soutien supplémentaire de la part de la communauté internationale est nécessaire pour renforcer l'accès à la nourriture, à l'eau potable, à la santé et à l'éducation », a déclaré dans un communiqué Aseer Al-Madaïen, la représentante du HCR en Libye. Selon Mme Al-Madaïen, ce soutien sera « essentiel » pour étendre les activités à travers la Libye, en particulier le soutien aux centres de santé à Alkufra, l'amélioration des conditions de vie et l'assistance pour répondre aux besoins des réfugiés les plus à risque. En effet, le HCR qui dirige la réponse inter-agences à la crise soudanaise en Libye,

est « à la recherche de 22 millions de dollars américains » pour répondre aux besoins estimés de 450.000 réfugiés et communautés d'accueil d'ici la fin de l'année 2025. « Alors que nous entrons dans une nouvelle année, nous devons agir rapidement pour éviter de nouvelles souffrances et protéger des vies », a ajouté la représentante du HCR en Libye. Depuis le début de l'année, le nombre de réfugiés soudanais en Libye a doublé, avec environ 400 arrivées par jour dans le pays. La crise soudanaise a provoqué des déplacements à grande échelle dans toute la région, avec 8,4 millions de personnes déplacées à l'intérieur du Soudan et 3,1 millions de réfugiés soudanais dans les pays voisins, dont environ 210.000 en Libye. « Les réfugiés en Libye ont enduré d'immenses difficultés au cours de leur périple », a affirmé ce responsable du HCR. Les réfugiés et les communautés d'accueil des régions reculées comme Alkufra sont confrontés à des conditions

particulièrement difficiles. Les prix des denrées alimentaires dans l'Alkufra sont supérieurs de 19 % à la moyenne nationale en raison de la perturbation des chaînes d'approvisionnement, de l'augmentation de la demande et des pénuries de carburant, le tout aggravé par le conflit en cours au Soudan. De nombreux réfugiés s'efforcent de survivre dans des conditions de vie inférieures aux normes. Une assistance urgente est nécessaire, notamment des couvertures, des vêtements chauds et des matériaux renforcés pour les abris, afin d'aider les réfugiés à passer l'hiver, a précisé la représentante du HCR en Libye, plaidant pour le renforcement de l'accès aux soins de santé, l'amélioration des conditions de vie grâce à la distribution de matériel de secours et le renforcement de l'accès aux documents fournis par les autorités locales afin d'améliorer la liberté de mouvement et la protection.

APS

DES PLUIES ORAGEUSES CONTINUERONT D'AFPECTER DES WILAYAS DU CENTRE ET DE L'EST

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter des wilayas du Centre et de l'Est du pays jusqu'à aujourd'hui, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, le Nord de Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras. Les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 et 40 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm jusqu'à mercredi à 09H00, précise la même source.

ALGÉRIE POSTE

ACHAT DE BILLETS D'AVION VIA L'APPLICATION ECCP

Algérie Poste a annoncé, hier, une nouvelle fonctionnalité destinée à ses clients. Ces derniers peuvent désormais acheter leurs billets d'avion pour Air Algérie et Tassili Airlines en toute simplicité en utilisant l'application mobile ECCP. Dans un communiqué rendu public, elle invite ses clients à télécharger l'application ECCP via le lien suivant :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.poste.eccp>. Cette initiative vise à faciliter les démarches pour les utilisateurs, en leur offrant une solution moderne et pratique pour réserver leurs vols.

DIX BLESSÉS DANS UN ACCIDENT À KHENCHELA

Selon un bilan provisoire livré par la protection civile, dix personnes ont été blessées hier, dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale n°32, dans la commune d'El Mahmal, daïra d'Ouled Rechache, dans la wilaya de Khenchela. Selon un communiqué de la protection civile, l'accident a été causé par la déviation et le renversement d'un bus transportant des passagers, qui a nécessité l'intervention des secouristes de la protection civile à 10h36. Les blessés ont reçu les premiers soins de secours avant d'être évacués à l'hôpital local.

ET 2 MORTS ET 6 BLESSÉS À TIZI OUZOU

La protection civile a fait état hier d'un grave accident de circulation ayant fait 2 morts et 6 blessés, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Selon la même institution, il s'agit d'un renversement d'un véhicule, vers 13h, sur la RN° 12, précisément au lieu dit « Elouz » dans la commune de Tadmaït, daïra de Drâa Ben Khedda. Les six blessés ont reçu les premiers soins sur place puis évacués vers l'hôpital local tandis que les deux corps sans vie ont été acheminés vers la morgue.

